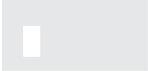


PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2019 - 2024





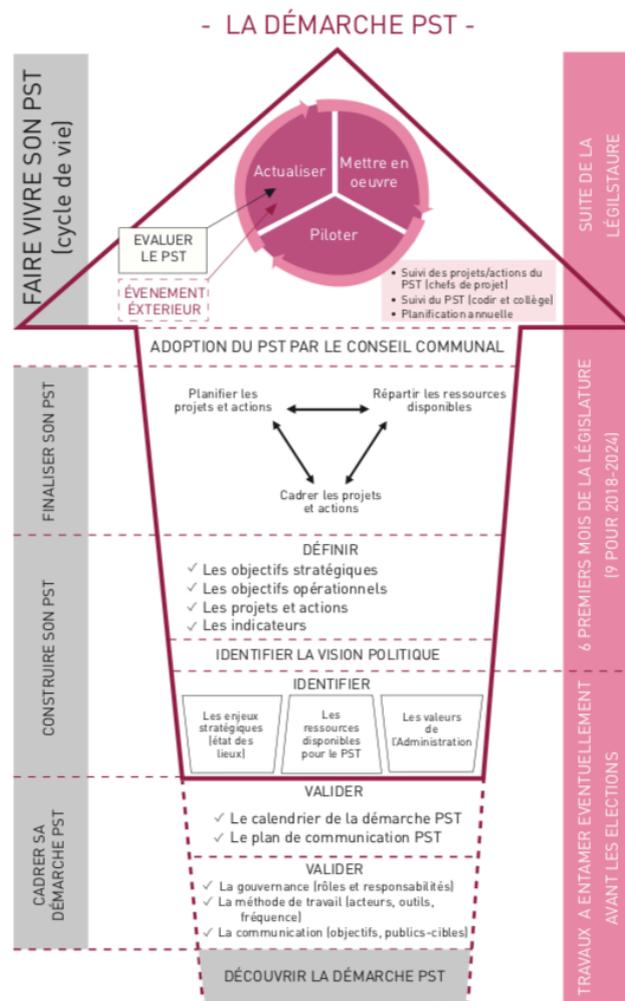
Introduction - Le PST : notions principales

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Le PST signifie :

- **Un programme** : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère les éventuels autres plans (PCS, Plan de développement de la lecture, PCDN, ...) ;
- **Une stratégie** : détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver ;
- **Une transversalité** : engage dans sa concrétisation, les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée.

Ce mode de gestion est la transposition, sur le plan local, des principes du new management public. La démarche du PST peut se résumer au travers du schéma ci-après proposé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie.



Le pouvoir local doit définir sa **vision politique**. Ensuite, il définit ses **objectifs stratégiques**. Chacun d'entre eux est décliné en **objectifs opérationnels** qui, à leur tour, sont déclinés en **actions**.

Cette arborescence simple doit être établie en toute **cohérence** sachant que certaines actions peuvent, de manière transversale, servir plusieurs objectifs opérationnels.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe.

Le **volet externe** est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la cité.

Le **volet interne** est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Enfin, le PST est soumis à **évaluation**. Non-seulement sur l'aspect réglementaire mais également **par le citoyen** qui pourra ainsi juger de l'action réalisée par les élus.

Il convient de préciser que le PST vise principalement les **projets nouveaux**, les **initiatives nouvelles** à implémenter au regard des différentes missions de la commune. Il n'a donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

En outre, il n'est **ni concevable, ni réaliste** d'inscrire dans un tel programme **des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences** qu'une commune ou un CPAS est susceptible de gérer. La programmation implique, intrinsèquement, de **poser des choix** pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation **d'objectifs estimés prioritaires** par l'exécutif.

Le PST ne doit pas être un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparaît à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace.

Enfin, le **PST** est une feuille de route qui **impacte** de manière importante **les administrations** concernées. En effet, il revient à **l'administration d'opérationnaliser** la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui leur seront fournies. Le PST implique une **nécessaire coopération quotidienne** entre l'administration et les décideurs politiques.

Objectifs stratégiques et opérationnels

Au départ de la vision politique de la commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions.**

Il s'agit bien d'implémenter une culture de la gestion par objectifs.

Au départ de la vision politique de la commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions.**

On distingue les objectifs selon leur caractère stratégique ou opérationnel.

L'objectif stratégique se définit sur le registre de « **L'ÊTRE** » : *que voulons-nous être dans 6 ans ?* C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit sur le registre du « **FAIRE** » : *que voulons-nous faire ?* Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

L'action se définit sur le registre du « **COMMENT** » : *qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ?* Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

La philosophie d'un PST s'inscrit dans une **logique d'action** et non d'acteurs. Ainsi, une action n'est pas élaborée en fonction de l'acteur qui la portera. Une fois l'action définie en fonction de l'objectif qu'elle doit servir, **l'autorité évalue l'acteur le plus en capacité de la réaliser** et la lui confie.

Les 4 objectifs stratégiques retenus pour les prochaines années sont :

1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
3. Être une commune hospitalière et solidaire
4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie

Sont reprises ci-après les fiches de chaque objectif stratégique en ce compris ses propres objectifs opérationnels.

Objectifs stratégiques (OS)

Ordre	1
Objectif stratégique (OS)	Être une commune dynamique, conviviale et touristique

Objectifs opérationnels (OO) inclus dans cet OS

Objectifs opérationnels (OO)	<p>Exécuter le programme d'actions du projet de ville "Couvin demain"</p> <p>Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique</p> <p>Développer l'attractivité économique et favoriser et l'emploi local</p> <p>Garantir la sécurité de tous</p>
------------------------------	--

Objectifs stratégiques (OS)

Ordre	2
Objectif stratégique (OS)	Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient

Objectifs opérationnels (OO) inclus dans cet OS

Objectifs opérationnels (OO)	<ul style="list-style-type: none">Organiser les services communaux de manière optimaleSimplifier les démarches administrativesGarantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfanceFavoriser la communication et la participation citoyenneProposer une offre culturelle large et accessible à tousGarantir l'accès au sport pour tous et encourage l'organisation d'événements importantsDévelopper une ville intelligente (Smart City)
------------------------------	---

Objectifs stratégiques (OS)

Ordre	3
Objectif stratégique (OS)	Être une commune hospitalière et solidaire

Objectifs opérationnels (OO) inclus dans cet OS

Objectifs opérationnels (OO)	<p>Développer des actions en faveur des aînés Améliorer les conditions de vie de la population fragilisée Garantir un logement accessible et de qualité Garantir l'accessibilité à des institutions de proximité en matière de santé et de soins Permettre à chacun de mener une existence conforme aux principes de dignité humaine</p>
------------------------------	--

Objectifs stratégiques (OS)

Ordre	4
Objectif stratégique (OS)	Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie

Objectifs opérationnels (OO) inclus dans cet OS

Objectifs opérationnels (OO)	<p>Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts... Mener une politique intégrée de mobilité douce, d'aménagement du territoire et d'énergie</p>
------------------------------	---

Objectifs politiques

Les objectifs politiques repris initialement dans la Déclaration de politique communale (DPC) ont été traduits et amplifiés dans des objectifs stratégiques et opérationnels.

Afin de garder le lien avec la DPC et assurer une parfaite communication, les objectifs politiques ont été conservés afin de lier tout projet actuel ou futur à ceux-ci.

Sont repris ci-après les dénominations de ces objectifs.

1. **Projet de ville**
2. **Commerce - Tourisme**
3. **Développement économique - Emploi**
4. **Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal**
5. **Aînés**
6. **Logement**
7. **Santé**
8. **Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance**
9. **Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille**
10. **Relation entre le pouvoir local et les citoyens**
11. **Culture**
12. **Sports**
13. **CPAS - Cohésion sociale - Plan HP**
14. **Travaux**
15. **Mobilité - Aménagement du territoire - Urbanisme - Energie**

Objectifs de développement durable.

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt général. Il prend en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement d'une planète globalisée, notre maison commune. C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : trois piliers à prendre en compte par les collectivités, comme par les entreprises et les individus ; on y ajoute souvent un quatrième pilier, culturel. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces enjeux. À ces trois piliers, s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ...) au processus de décision ; elle est une forme de démocratie participative. Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.

On trouvera ci-après la liste des projets regroupés par enjeu.

Objectifs de développement durable (ODD)

Logo ODD	
Ordre	1
Objectif de Développement Durable (ODD)	Enjeu démocratique
Justifications, commentaires	<p>L'enquête réalisée en 2017 par l'Union des Villes et Communes de Wallonie, auprès des citoyens, indique que la grande majorité d'entre eux apprécient et sont attachés à leur commune. Les services de proximité ont une place essentielle dans la vie quotidienne des gens et participent à la qualité de vie.</p> <p>Plus d'un citoyen sur quatre exprime aussi son souhait de participer davantage à la vie locale. La commune a donc une mission démocratique essentielle, elle peut créer et recréer des liens de confiance entre les citoyens et l'institution démocratique de première ligne ; elle peut aussi soutenir et impulser toute une dynamique locale pour tisser et retisser des liens entre les citoyens entre eux.</p> <p>Les élus remplissent leur mandat avec intégrité, dans un souci permanent de service au citoyen et de recherche du bien commun.</p> <p>Les autorités communales informent la population de la vie communale et assurent la transparence de leurs décisions.</p> <p>La maison communale, l'hôtel de ville, est un centre de services aux citoyens.</p> <p>La participation et l'implication citoyennes dans la vie locale sont encouragées et soutenues (citoyenneté active, développement du pouvoir d'agir, démocratie participative et délibérative).</p>

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Fiche projet complète

- Renforcer la présence en rue de l'autorité publique au travers de la police de proximité et de caméras de surveillance
- Créer un service de médiation communale en vue de remédier à d'éventuels dysfonctionnements et/ou gérer des conflits entre les citoyens et l'administration
- Veiller à proposer un site internet communal riche, véritable portail de la vie locale qui occupe une place centrale dans la communication du pouvoir local vers les citoyens
- Être attentif à la clarté et la compréhension des réglementations et des procédures
- Optimiser l'accessibilité de l'administration
- Sensibiliser régulièrement les citoyens à la possibilité d'interpeller le conseil communal dans le cadre du règlement d'ordre intérieur
- Favoriser les projets émanant de comités de quartier, d'associations citoyennes (personnalité juridique)
- Développer et améliorer le système de contrôle interne
- Améliorer l'accueil au sein du centre administratif
- Organiser un moyen de contact, d'information entre citoyen et le Collège communal/l'administration

Objectifs de développement durable (ODD)

Logo ODD	
Ordre	2
Objectif de Développement Durable (ODD)	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Justifications, commentaires	<p>Les décideurs locaux ont pour ambition de faire progresser le déploiement d'une véritable politique locale, la démocratie des décisions, le renforcement de leurs capacités de gestion et la professionnalisation des services.</p> <p>Les décideurs locaux programment leur stratégie sur la législature communale (6 ans), voire à plus long terme.</p> <p>En toute transparence, les décideurs locaux font connaître cette stratégie et les projets qui sont réalisés.</p> <p>La qualité politique et administrative de l'institution communale est promue.</p> <p>La fonction publique locale est professionnelle, motivée et attractive.</p> <p>L'E-gouvernement et les technologies de l'information et de la communication renforcent la démocratie (cf. enjeu démocratique) et permettent d'assurer des services plus performants aux citoyens et aux entreprises.</p> <p>Pour renforcer l'efficacité de l'action locale, les services et infrastructures sont mutualisés.</p> <p>Les autorités locales constatent de plus en plus souvent que le niveau pertinent de la réflexion territoriale, de projets structurants et de certains services est supra-communal.</p>

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Fiche projet complète

- Analyser l'opportunité du rachat de l'Ecole Normale en vue d'en faire un pôle multiservices (administration communale, ALE, ASBL, police ?, ...) au centre-ville
- Optimiser la gestion des ressources humaines
- Optimiser la transversalité entre les services
- Développer la gestion informatique des services
- Virtualiser certains services communaux
- Poursuivre la gestion des demandes d'intervention ainsi que l'ensemble des tâches récurrentes réalisées par les différents ateliers du service des Travaux
- Développer une ville intelligente (smart city)
- Finaliser le Plan Communal d'Urgence et d'Intervention

Objectifs de développement durable (ODD)

<p>Logo ODD</p>	
<p>Ordre</p>	<p>3</p>
<p>Objectif de Développement Durable (ODD)</p>	<p>Enjeu de la transition des communautés et des territoires</p>
<p>Justifications, commentaires</p>	<p>Les décideurs locaux ont un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs climatiques que se sont fixés les Nations Unies, les pays signataires de l'Accord de Paris, dont fait partie la Belgique, ainsi que plusieurs dizaines de milliers de collectivités territoriales, villes et communes, qui sont aujourd'hui les principaux acteurs du changement en faveur du développement durable.</p> <p>Derrière les défis de l'objectif climatique, c'est la capacité des territoires à résister aux changements, à faire face aux impacts du changement climatique et à assurer leur développement pour les générations actuelles et futures qui est en jeu. Cette transition vers un territoire décarboné et durable concerne au premier chef la politique d'aménagement du territoire, politique fondatrice dont la commune a la maîtrise, et qui, par un usage parcimonieux du sol et des ressources et une localisation opportune et une densité adéquate des activités, des équipements et des infrastructures, influence les politiques d'urbanisme, d'énergie, de mobilité et de logement. Couplée à une politique environnementale forte, la transition territoriale assure un cadre de vie sain, accueillant et agréable, et un développement économique endogène qui, associés à des dynamiques sociétales ouvertes et inclusives, développent durablement le territoire au bénéfice des citoyens.</p> <p>La commune s'engage dans une politique de développement territorial garante d'un usage parcimonieux du sol et des ressources.</p> <p>La gestion du territoire communal assure un développement harmonieux des activités, assure la mixité sociale et protège les ressources</p>

la mixité sociale et protège les ressources naturelles.

Le décideur local assume sa mission de gardien de l'intérêt commun en construisant une vision territoriale forte et partagée et en garantissant la participation constructive des citoyens aux projets de développement.

La commune s'engage dans la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie et assure la mise en œuvre des actions en faveur de la transition énergétique de son territoire.

Les décideurs locaux assurent que les conditions nécessaires à l'émergence de comportements de mobilité durable puissent se développer sur leur territoire.

La commune gère durablement ses infrastructures et ses ressources et assure leur gestion à long terme par un entretien préventif régulier et une planification de ses interventions.

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Fiche projet complète

- Réaménager la place Général Piron en y intégrant un parking, un espace de convivialité avec du mobilier urbain de qualité, un kiosque
- Améliorer et élargir les trottoirs
- Poursuivre l'embellissement et le fleurissement de l'espace public
- Aménager des toilettes publiques
- Repenser le stationnement en places de parking au centre-ville
- Aménager l'Eau Noire et ses affluents, restaurer les passerelles et réviser les systèmes d'égouttage en vue d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière
- Renforcer le dialogue avec les commerçants au travers de ces deux associations
- Oeuvrer à la réouverture des cavernes de l'Abîme
- Prévoir une voie de mobilité douce le long des berges de l'Eau Noire partant des grottes de Neptune pour arriver au Couvidôme
- Concrétiser le projet de la Maison de la Forêt
- Suivre l'évolution du projet de la Couvinoise et veiller à informer régulièrement les citoyens
- Valoriser l'usage des sentiers en pérennisant leur entretien
- Sensibiliser le SPW à la nécessité d'assurer une visibilité de Couvin et de ses attractions par rapport à l'axe E 420
- Inscire pleinement la commune comme acteur du développement économique et de l'emploi
- Encourager les activités des outils spécifiques en termes de développement local et d'emploi

- Envisager la relance d'une activité pour les indépendants, commerçants et entrepreneurs couvinois
- Encourager et soutenir la politique de réinsertion socioprofessionnelle du CPAS
- Poursuivre le PCDR - Plan Communale de Développement Rural et mettre en œuvre les actions qui en découlent
- Être attentif à l'amélioration de la visibilité de nos producteurs et agriculteurs locaux (Halles, marché, onglet spécifique sur le site internet de la commune ...) en partenariat avec le Parc naturel.
- Favoriser la création d'une cellule environnement au sein de l'administration communale en vue de réaliser la mise en œuvre des compensations relatives au contournement de Couvin et assurer l'autogestion des patrimoines naturels communaux
- Participer activement à une politique d'amélioration de la biodiversité en améliorant notre gestion forestière, en renforçant notre politique de réduction de l'usage de pesticides
- Maximiser l'utilisation des outils stratégiques de gestion de l'environnement mis en place comme le PCDN, le parc naturel, le Plan Maya, Pollec 3, Contrat Rivière Haute Meuse
- Privilégier la végétalisation des espaces publics et le renforcement de la biodiversité (arbres, haies,...)
- Veiller à l'application de critères éthiques et environnementaux dans les marchés publics de la commune
- Améliorer la propreté publique en renforçant la présence des cantonniers
- Mener une politique de lutte contre la délinquance environnementale plus ambitieuse à la fois dans son aspect préventif mais aussi répressif
- Appliquer les normes relatives à la protection animale dont la Wallonie est leader
- Garantir la convivialité des places dans les villages
- Entretenir des plaines de jeux attractive pour nos enfants
- Favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans leur quartier
- Soutenir équitablement le travail des associations et comités de village en veillant à une égalité de traitement
- Veiller à une gestion rigoureuse et équitable des salles communales
- Améliorer la présence d'espace infos dans les villages
- Soutenir l'accès et la participation des jeunes et des familles à la culture, à la pratique d'une

- activité sportive
- Soutenir les organisations de jeunes actives sur la commune
 - Aménagement du parking de la Ferme Waelkens à Couvin
 - Réfection Rue Derrière la Brouffe à Mariembourg
 - Réfection Rue Résidence Montbard à Couvin
 - Réfection Route de Pesche à Couvin
 - Réfection Route de la Taumerie à Brûly
 - Rénovation de la Rue de la Carrière du Parrain à Pesche
 - Rénovation de la Rue de l'Eau Blanche à Mariembourg
 - Réfection et assainissement de la Rue Dr. C. Briquet à Gonriex
 - Etre une commune soucieuse de l'aménagement de ses cimetières et de la préservation de son patrimoine funéraire
 - Réalisation et mise en place d'un plan local de la propreté publique
 - Mettre les installations électrique de tous les bâtiments communaux en conformité avec le RGIE
 - Etablir un plan de rénovation des bâtiments communaux visant leur mise en conformité incendie
 - Poursuivre l'entretien des plaines de jeux
 - Poursuivre les actions de protection de la faune et de la flore via l'opération "fauchage tardif"
 - Maintenir un niveau de qualité du service d'épandage hivernal
 - Aménager les bâtiments du service travaux
 - Veiller à l'entretien quotidien général des voiries
 - Veiller à l'entretien quotidien général des batiments communaux
 - Veiller à l'entretien quotidien général des espaces verts de la commune
 - Créer ou réhabiliter des sentiers au sein des villages, entre les villages et/ou transfrontalier (GR 12 Brûly de Couvin)
 - Restauration de la Maison du Bailly à Pesche afin d'y établir une maison rurale multiservices
 - Restaurer les Halles de Couvin afin de valoriser l'artisanat et les productions du terroir
 - Valoriser les sites en mutation
 - Sécurisation du Rocher de la Falaise
 - Aménagement des espaces publics - vecteurs de renouvellement
 - Mettre en place une stratégie de développement touristique
 - Sécuriser le rocher de la Falaise
 - Extension du zoning d'activité économique de Mariembourg

Objectifs de développement durable (ODD)

<p>Logo ODD</p>	
<p>Ordre</p>	<p>4</p>
<p>Objectif de Développement Durable (ODD)</p>	<p>Enjeu de la cohésion sociale</p>
<p>Justifications, commentaires</p>	<p>Tous les jours, auprès de leurs concitoyens, les bourgmestres, arbitres de l'intérêt général, ressentent, la pression des citoyens et les évolutions de la société. Qu'il s'agisse de fermetures d'entreprises ou des actes de terreur qui ont frappé notre pays, les autorités locales sont en première ligne de bien des blessures personnelles comme sociétales.</p> <p>La commune est le réceptacle des répercussions de toutes les décisions des pouvoirs supérieurs, mais aussi de tous les événements de l'effervescence sociétale et, souvent, c'est chez les mandataires locaux que les citoyens désemparés viennent demander secours et médiation.</p> <p>Ainsi, au jour le jour, les autorités locales cherchent à construire, avec tous leurs concitoyens, un climat de sécurité et de paix dans leur commune et dans la société, afin de vivre unis et solidaires, libres et en démocratie.</p> <p>Les autorités locales s'interdisent et interdisent sur le territoire de la commune toute discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, la race, l'origine ethnique, la couleur et l'appartenance à une minorité nationale, la nationalité ou l'origine nationale, la religion ou les convictions, la langue, l'origine sociale, la naissance et la fortune, les opinions politiques ou autres, ou toute autre situation.</p> <p>En vue de construire une société inclusive, les autorités locales sont attentives à la mixité sociale, interculturelle et intergénérationnelle dans les activités associatives, sportives, culturelles et de loisirs actifs.</p> <p>Avec le CPAS, la commune co-pilote un plan de cohésion sociale ; les actions de lutte contre la pauvreté relèvent tout naturellement du CPAS tandis que la commune s'attelle davantage au</p>

développement social et communautaire.

La politique du logement menée au niveau local permet le droit à un logement décent pour tous. Les autorités locales promeuvent l'éducation et l'accès à la citoyenneté ; elles sont spécialement attentives aux personnes et groupes qui ont le plus de difficultés à y accéder.

La commune favorise l'intégration des personnes d'origine étrangère.

Partenaire privilégié de la politique sociale communale, le CPAS lutte activement contre la pauvreté : il accorde le droit à l'aide sociale pour mener une vie conforme à la dignité humaine ; il met la personne aidée au centre des choix qui la concernent et la soutient dans le développement de son pouvoir d'agir. Il met à disposition des personnes aidées bon nombre de services appropriés (aides familiales, insertion sociale et professionnelle, médiation de dettes, logement de transit et d'insertion, économie d'énergie, épicerie

sociale, buanderie sociale, et dans les villes, abri de nuit, chauffoir, ...). Le CPAS assure la coordination sociale locale en rassemblant les acteurs du milieu associatif.

Le CPAS s'adapte à la transition démographique et au vieillissement de la population.

La commune développe des actions préventives en matière de santé : l'addiction à l'alcool et à la drogue et la santé mentale sont ses points d'attention prioritaires.

La police, les stewards urbains et autres gardiens de la paix circulent, informent, accueillent, entrent en contact avec tout un chacun dans l'espace public et y assurent un travail de proximité qui prévient l'insécurité.

En cas de conflits de voisinage, lorsque le dialogue entre des voisins est rompu, la commune propose un service de médiation de quartier.

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Fiche projet complète

- Eviter l'isolement des personnes âgées de notre commune
- Coopérer avec l'AIHSHSN et le CPAS dans le cadre de la future Résidence services et de la maison de repos et de soins sur le site Champagnat
- Evaluer le dispositif « Conseil consultatif des Aînés » en vue d'améliorer sa dynamique et en faire un réel outil consultatif et participatif
- Poursuivre l'organisation du voyage des Aînés

- Poursuivre l'organisation du voyage des Aînés
- Encourager les synergies avec la SLSP « Les Habitations de l'Eau Noire » qui, de par sa compétence est un acteur de terrain incontournable dans la concrétisation de la politique du logement
- Maintien de notre Hôpital de proximité au sein de l'Intercommunale Hospitalière
- Favoriser la mise en place d'actions visant à sensibiliser les enfants des écoles à une alimentation saine et variée
- Être réceptif à tout nouveau projet porteur de plus-value en termes de santé pour nos concitoyens
- Doter chaque école d'une infrastructure correcte
- Veiller à la sécurité aux abords des écoles
- Favoriser des investissements destinés à équiper adéquatement les classes à l'ère du digital
- Favoriser la pratique sportive par une utilisation optimale du Couvidôme et de la piscine
- Promouvoir les rencontres intergénérationnelles au sein des écoles
- Encourager les projets scolaires de type participatif
- Soutenir et encourager les comités de parents dans leur démarche constructive
- Soutenir l'aide aux devoirs
- Finaliser le dossier de la crèche à Mariembourg
- Accompagner des initiatives privées (accueillantes) dans leurs démarches pour ouvrir un espace d'accueil
- Encourager de nouvelles actions et insuffler une nouvelle dynamique en matière d'accueil extra-scolaire
- Garantir la convivialité des places dans les villages
- Entretenir des plaines de jeux attractives pour nos enfants
- Favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans leur quartier
- Soutenir équitablement le travail des associations et comités de village en veillant à une égalité de traitement
- Veiller à une gestion rigoureuse et équitable des salles communales
- Améliorer la présence d'espace infos dans les villages
- Soutenir l'accès et la participation des jeunes et des familles à la culture, à la pratique d'une activité sportive
- Soutenir les organisations de jeunes actives sur la commune
- Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Centre Culturel
- La promotion d'une identité culturelle
- Encourager les synergies entre le milieu

scolaire et le CCCCC

- Insister sur la mise en place de réelles synergies entre tourisme et culture.
- Apporter un soutien renforcé aux associations musicales et folkloriques
- Valoriser nos artistes locaux et leurs créations
- Renforcer la collaboration avec l'intercommunale des Sports
- Soutenir les démarches associant manifestations sportives et environnement
- Concerter avec le CPAS de nouvelles actions dans le but d'améliorer le bien-être et la qualité de vie de nos aînés
- Informer régulièrement la population sur les services d'aide à domicile (aides familiales, services du CPAS, services Croix-Rouge)
- Soutenir le personnel sous statut « Article 60
- Accueillir chaque citoyen sans discrimination
- Renforcer le service logement

Nos projets

Un PST est in fine constitué d'actions, projets envisagés.

Une action = le « FAIRE CONCRÈTEMENT ».

Une ou plusieurs actions vont être définies dans le cadre d'un objectif opérationnel.

Pour définir une action, on peut se poser la question suivante : « QUE VA-T-ON FAIRE CONCRÈTEMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL ? ».

Une fois ce « QUOI » défini, une réponse devra également être apportée à la question suivante : « PAR QUI, QUAND ET AVEC QUELS MOYENS CE « QUOI » VA-T-IL ÊTRE RÉALISÉ ? »

L'action :

- contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.
- sera réalisée au plus tard à l'échéance de l'objectif opérationnel.
- doit être précise.
- doit être pilotée par une personne désignée.

On trouvera ci-après la liste de toutes les actions/projets envisagés regroupés par objectifs opérationnels. En annexes, sont reprises toutes les fiches projets.

Fiches Projet -Actions

Classement	Nom du projet
1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique > 1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique	
7	Aménager des toilettes publiques
14	Mettre en place une stratégie de développement touristique
5	Poursuivre l'embellissement et le fleurissement de l'espace public
2	Réaménager la place Général Piron en y intégrant un parking, un espace de convivialité avec du mobilier urbain de qualité, un kiosque
10	Repenser le stationnement en places de parking au centre-ville
3	Concrétiser le projet de la Maison de la Forêt
9	Créer ou réhabiliter des sentiers au sein des villages, entre les villages et/ou transfrontalier (GR 12 Brûly de Couvin)
15	Ouvrir à la réouverture des cavernes de l'Abîme
1	Prévoir une voie de mobilité douce le long des berges de l'Eau Noire partant des grottes de Neptune pour arriver au Couvidôme
13	Renforcer le dialogue avec les commerçants au travers de ces deux associations
12	Restaurer les Halles de Couvin afin de valoriser l'artisanat et les productions du terroir
11	Sensibiliser le SPW à la nécessité d'assurer une visibilité de Couvin et de ses attractions par rapport à l'axe E 420
6	Suivre l'évolution du projet de la Couvinoise et veiller à informer régulièrement les citoyens
8	Valoriser l'usage des sentiers en pérennisant leur entretien
4	Aménagement du parking de la Ferme Waelkens à Couvin
1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique > 2. Développer l'attractivité économique et favoriser et l'emploi local	
1	Encourager et soutenir la politique de réinsertion socioprofessionnelle du CPAS
3	Encourager les activités des outils spécifiques en termes de développement local et d'emploi (GECO, MIRESEM, BEP..)
4	Envisager la relance d'une activité pour les indépendants, commerçants et entrepreneurs couvinois
5	Extension du zoning d'activité économique de Mariembourg
2	Inscrire pleinement la commune comme acteur du développement économique et de l'emploi
1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique > 3. Exécuter le programme d'actions du projet de ville "Couvin demain"	
1	Valoriser les sites en mutation
1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique > 4. Garantir la sécurité de tous	
3	Renforcer la présence en rue de l'autorité publique au travers de la police de proximité et de caméras de surveillance
1	Finaliser le Plan Communal d'Urgence et d'Intervention
2	Maintenir un niveau de qualité du service d'épandage hivernal
2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient > 1. Favoriser la communication et la participation citoyenne	
5	Développer une ville intelligente (smart city)
6	Créer un service de médiation communale en vue de remédier à d'éventuels dysfonctionnements et/ou gérer des conflits entre les citoyens et l'administration
4	Développer et améliorer le système de contrôle interne
8	Être attentif à la clarté et la compréhension des réglementations et des procédures
3	Favoriser les projets émanant de comités de quartier, d'associations citoyennes (personnalité juridique)
1	Optimiser l'accessibilité de l'administration
2	Sensibiliser régulièrement les citoyens à la possibilité d'interpeller le conseil communal dans le cadre du règlement d'ordre intérieur
7	Veiller à proposer un site internet communal riche, véritable portail de la vie locale qui occupe une place centrale dans la communication du pouvoir local vers les
2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient > 2. Organiser les services communaux de manière optimale	
5	Développer la gestion informatique des services
3	Optimiser la gestion des ressources humaines
4	Optimiser la transversalité entre les services
2	Aménager les bâtiments du service travaux
1	Poursuivre la gestion des demandes d'intervention ainsi que l'ensemble des tâches récurrentes réalisées par les différents ateliers du service des Travaux
2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient > 3. Simplifier les démarches administratives	
3	Analyser l'opportunité du rachat de l'Ecole Normale en vue d'en faire un pôle multiservices (administration communale, ALE, ASBL, police ?,...) au centre-ville
4	Améliorer l'accueil au sein du centre administratif
1	Organiser un moyen de contact, d'information entre citoyen et le Collège communal/l'administration

2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient	>	4. Proposer une offre culturelle large et accessible à tous
1		Apporter un soutien renforcé aux associations musicales et folkloriques
5		Encourager les synergies entre le milieu scolaire et le CCCCC
6		Insister sur la mise en place de réelles synergies entre tourisme et culture.
4		La promotion d'une identité culturelle
3		Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Centre Culturel
2		Valoriser nos artistes locaux et leurs créations
2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient	>	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
5		Accompagner des initiatives privées (accueillantes) dans leurs démarches pour ouvrir un espace d'accueil
4		Doter chaque école d'une infrastructure correcte
8		Encourager de nouvelles actions et insuffler une nouvelle dynamique en matière d'accueil extra-scolaire
11		Encourager les projets scolaires de type participatif
7		Favoriser des investissements destinés à équiper adéquatement les classes à l'ère du digital
9		Favoriser la pratique sportive par une utilisation optimale du Couvidôme et de la piscine
3		Finaliser le dossier de la crèche à Mariembourg
10		Promouvoir les rencontres intergénérationnelles au sein des écoles
1		Soutenir et encourager les comités de parents dans leur démarche constructive
2		Soutenir l'aide aux devoirs
6		Veiller à la sécurité aux abords des écoles
2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient	>	6. Garantir l'accès au sport pour tous et encourage l'organisation d'événements importants
2		Soutenir les démarches associant manifestations sportives et environnement
1		Renforcer la collaboration avec l'intercommunale des Sports
3. Être une commune hospitalière et solidaire	>	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
1		Accueillir chaque citoyen sans discrimination
3. Être une commune hospitalière et solidaire	>	1. Permettre à chacun de mener une existence conforme aux principes de dignité humaine
1		Informier régulièrement la population sur les services d'aide à domicile (aides familiales, services du CPAS, services Croix-Rouge)
2		Soutenir le personnel sous statut « Article 60
3. Être une commune hospitalière et solidaire	>	2. Garantir un logement accessible et de qualité
2		Encourager les synergies avec la SLSP « Les Habitations de l'Eau Noire » qui, de par sa compétence est un acteur de terrain incontournable dans la concrétisation
1		Renforcer le service logement
3. Être une commune hospitalière et solidaire	>	3. Garantir l'accessibilité à des institutions de proximité en matière de santé et de soins
3		Être réceptif à tout nouveau projet porteur de plus-value en termes de santé pour nos concitoyens
2		Favoriser la mise en place d'actions visant à sensibiliser les enfants des écoles à une alimentation saine et variée
1		Maintien de notre Hôpital de proximité au sein de l'Intercommunale Hospitalière
3. Être une commune hospitalière et solidaire	>	4. Développer des actions en faveur des aînés
2		Concier avec le CPAS de nouvelles actions dans le but d'améliorer le bien-être et la qualité de vie de nos aînés
4		Coopérer avec l'AIHSHSN et le CPAS dans le cadre de la future Résidence services et de la maison de repos et de soins sur le site Champagnat
5		Evaluer le dispositif « Conseil consultatif des Aînés » en vue d'améliorer sa dynamique et en faire un réel outil consultatif et participatif
3		Eviter l'isolement des personnes âgées de notre commune
1		Poursuivre l'organisation du voyage des Aînés
4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie	>	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
9		Réalisation et mise en place d'un plan local de la propreté publique
4		Améliorer la propreté publique en renforçant la présence des cantonniers
7		Appliquer les normes relatives à la protection animale dont la Wallonie est leader
8		Être attentif à l'amélioration de la visibilité de nos producteurs et agriculteurs locaux (Halles, marché, onglet spécifique sur le site internet de la commune ...) en pa
10		Favoriser la création d'une cellule environnement au sein de l'administration communale en vue de réaliser la mise en œuvre des compensations relatives au con
1		Maximiser l'utilisation des outils stratégiques de gestion de l'environnement mis en place comme le PCDN, le parc naturel, le Plan Maya, Pollec 3, Contrat Rivière l
5		Mener une politique de lutte contre la délinquance environnementale plus ambitieuse à la fois dans son aspect préventif mais aussi répressif

11	Participer activement à une politique d'amélioration de la biodiversité en améliorant notre gestion forestière, en renforçant notre politique de réduction de l'usage
6	Poursuivre le PCDR - Plan Commune de Développement Rural et mettre en œuvre les actions qui en découlent
2	Privilégier la végétalisation des espaces publics et le renforcement de la biodiversité (arbres, haies,...)
3	Veiller à l'application de critères éthiques et environnementaux dans les marchés publics de la commune
4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie > 2. Mener une politique intégrée de mobilité douce, d'aménagement du territoire et d'énergie	
1	Améliorer et élargir les trottoirs
2	Aménager l'Eau Noire et ses affluents, restaurer les passerelles et réviser les systèmes d'égouttage en vue d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière
4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie > 3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...	
19	Aménagement des espaces publics - vecteurs de renouvellement
5	Poursuivre les actions de protection de la faune et de la flore via l'opération "fauchage tardif"
13	Restauration de la Maison du Bailly à Pesche afin d'y établir une maison rurale multiservices
18	Etablir un plan de rénovation des bâtiments communaux visant leur mise en conformité incendie
10	Etre une commune soucieuse de l'aménagement de ses cimetières et de la préservation de son patrimoine funéraire
15	Mettre les installations électrique de tous les bâtiments communaux en conformité avec le RGIE
2	Poursuivre l'entretien des plaines de jeux
8	Réfection et assainissement de la Rue Dr. C. Briquet à Gonrioux
1	Réfection Route de la Tauminerie à Brûly
17	Réfection Route de Pesche à Couvin
12	Réfection Rue Derrière la Brouffe à Mariembourg
14	Réfection Rue Résidence Montbard à Couvin
6	Rénovation de la Rue de l'Eau Blanche à Mariembourg
4	Rénovation de la Rue de la Carrière du Parrain à Pesche
16	Sécurisation du Rocher de la Falaise
3	Sécuriser le rocher de la Falaise
9	Veiller à l'entretien quotidien général des batiments communaux
11	Veiller à l'entretien quotidien général des espaces verts de la commune
7	Veiller à l'entretien quotidien général des voiries
4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie > 4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise	
3	Améliorer la présence d'espace infos dans les villages
7	Entretien des plaines de jeux attractive pour nos enfants
8	Favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans leur quartier
6	Garantir la convivialité des places dans les villages
1	Soutenir équitablement le travail des associations et comités de village en veillant à une égalité de traitement
5	Soutenir les organisations de jeunes actives sur la commune
4	Soutenir l'accès et la participation des jeunes et des familles à la culture, à la pratique d'une activité sportive
2	Veiller à une gestion rigoureuse et équitable des salles communales

Synthèse budgétaire

Le contexte d'action des entités locales se voit aujourd'hui délimité par :

- une raréfaction des opportunités de subsidiation d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution ;
- l'intégration des données budgétaires et comptables communales dans le périmètre d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral ;
- la prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales (Zones de police, Zones de secours, révision des critères d'octroi d'allocations de chômage, ...) ;
- le discernement des opérateurs financiers à accorder des prêts de longue durée (30 ans) à des conditions favorables aux entités présentant les soldes plus positifs ;
- l'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans des branches d'activités (coût vérité en matière des déchets, gestion des Initiatives Locales d'Accueil des CPAS) ;
- la fixation d'échéances strictes tant en matière de dépôt d'estimations budgétaires que de reddition de comptes ;
- un accroissement des risques de modifications légales et de contentieux portant sur la sécurité des recettes (jurisprudence fiscale instable, transfert de compétences vers les entités fédérées,...).

Ce panorama, autant il implique une détérioration de l'autonomie communale et un accroissement des responsabilités des élus locaux, constitue néanmoins une opportunité pour les entités locales d'améliorer leurs modes de gestion et de planification financière.

Outre la possibilité d'obtenir des **subsidés** les deux modes autonomes de financement des institutions locales sont le **recours à l'emprunt** ou le **prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire**.

Le recours à l'emprunt se traduit par une recette égale à la dépense (ou part de dépense si subside) au service extraordinaire et une dépense ordinaire égale aux charges annuelles de remboursement du capital et des intérêts durant le temps de l'emprunt.

Le recours à l'emprunt permet au contraire d'augmenter considérablement la capacité d'investissement mais engendre un report de charges sur le futur, un risque éventuel de taux et un risque d'incapacité de remboursement.

Classiquement les pouvoirs locaux recourent systématiquement à l'emprunt vu leurs difficultés à dégager des résultats positifs annuels suffisamment importants pour constituer un fonds de réserve extraordinaire suffisant.

Le prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire s'illustre par une recette au service extraordinaire égale à la dépense (ou part de dépense si subside)

Les deux modes de financement sont fondamentalement différents. Les prélèvements nécessitent une capacité à dégager des résultats favorables suffisants. S'ils permettent d'éliminer toute charge future, ils limitent la capacité d'investissement à court terme.

Le scénario idéal consiste à définir une capacité d'emprunt permettant de conserver des résultats ordinaires suffisants, combiner les deux approches et les adapter en fonction des évolutions budgétaires.

Estimer les impacts budgétaires d'un PST relèvent d'une gageure.

Sur le plan des dépenses, de nombreux projets ne peuvent être estimés de façon précise. Ainsi en va-t-il des projets qui préalablement nécessitent par exemple la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût même de l'investissement. Notons que de nombreux projets sont sans impact budgétaire significatif et supportables sur les crédits budgétaires récurrents.

En matière de recettes, les possibilités et taux de subsidiation sont inconnus à ce stade. Souvent, l'élaboration avancée du projet fait seulement apparaître les possibilités de financement. Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui seront affectables compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Il convient de ne pas perdre de vue qu'un Plan Stratégique Transversal n'est ni un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Le cas échéant, des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

Annexes – Fiches projets – Actions

Fiches Projet -Actions

Classement	1
Nom du projet	Prévoir une voie de mobilité douce le long des berges de l'Eau Noire partant des grottes de Neptune pour arriver au Couvidôme
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	2. Commerce - Tourisme
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>L'IDENTITÉ URBAINE DU PROJET DE VILLE: L'EAU COMME FIL CONDUCTEUR LA MISE EN VALEUR DE L'EAU NOIRE</p> <p>Réaliser un couloir vert le long de l'Eau Noire depuis les Grottes de Neptune (Maison de la Forêt) jusqu'à la piscine // aménagement RAVeL Mariembourg Couvin Centre</p>
Logo du programme	

Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	2
Nom du projet	Réaménager la place Général Piron en y intégrant un parking, un espace de convivialité avec du mobilier urbain de qualité, un kiosque
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>finaliser la réintégration du kiosque sur la Place Général Piron (le munir d'un toit)</p> <p>encourager les associations, groupes,à utiliser le kiosque pour certains événements</p> <p>étudier les diverses possibilités de revêtement du revêtement (centre de la place)</p> <p>réparer et/ou remplacement le mobilier vandalisé</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Couvin demain - Projet de ville

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	3
Nom du projet	Concrétiser le projet de la Maison de la Forêt
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	2. Commerce - Tourisme
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>fixer des réunions avec le BEP afin de finaliser le retro-planning de la procédure</p> <p>prévoir les articles et crédits budgétaires nécessaires</p> <p>désigner un auteur de projet après avoir défini le type de MP qui sera le plus opportun</p> <p>veiller à ce que les délais soient respectés conformément aux octrois de subsides</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Oui

Estimation du budget

3.816.250 €

Classement	4
Nom du projet	Aménagement du parking de la Ferme Waelkens à Couvin
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

Cette surface utilisée comme parking se compose d'un mélange d'un peu de revêtement hydrocarboné et de beaucoup d'empierrement et de terre. Des canalisations traversant ce site sont existantes. Une canalisation de reprises des eaux mixtes qui traverse le parking de part en part. La seconde canalisation est une canalisation de reprise des eaux pluviales et transite à travers la zone verte.

Les travaux, repris dans le projet de ville, consisteront principalement à aménager cette surface en parking constitué de zones de

mouvement en hydrocarboné et de zones de stationnement dalle gazon en béton. Ce parking permettra à la Ville d'avoir des aires de stationnement pour camping-car et ce au nombre de cinq emplacements avec zone de vidange pour la gestion de leurs eaux. La mobilité douce ne sera pas oubliée avec un trottoir le long du parking.

Logo du programme	
Programmes secondaires	Programme d'Investissements Communaux - PIC
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Estimation du budget	763.671,13

Classement	5
Nom du projet	Poursuivre l'embellissement et le fleurissement de l'espace public
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Afin de rendre les différents villages de l'entité plus agréable et avec un attrait touristique, le commune souhaite poursuivre l'embellissement et le fleurissement de son espace public et ce de façon raisonnée en fleurissant les entrées de village ainsi que leur centre.
Logo du programme	
Programmes secondaires	Couvin demain - Projet de ville
Volet interne ou externe	Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	6
Nom du projet	Suivre l'évolution du projet de la Couvinoise et veiller à informer régulièrement les citoyens
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	2. Commerce - Tourisme
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

Le projet de centre commercial La Couvinoise s'insère dans celui du projet de ville et des sites en mutation. Il redessinera l'entrée de ville de Couvin. Il faudra également réussir la liaison entre le centre-ville et le site de la gare, au travers du pivot de la rue de la gare, afin de maintenir une attractivité au centre-ville.

Outre l'entrée de ville, le site de la gare sur lequel sera situé le centre commercial "La Couvinoise" et le carrefour constitueront un enjeu important en matière de mobilité multimodale.

Enfin, au travers du dialogue avec le promoteur, il faudra veiller à la complémentarité des commerces entre ceux du centre-ville et du centre commercial. Les premiers faisant la part belle notamment à la proximité, terroir et circuit-court.

Logo du programme



Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Non

Estimation du budget

Classement	7
Nom du projet	Aménager des toilettes publiques
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	étudier la possibilité d'installer des toilettes publiques accessibles à tous à certains endroits plus fréquentés par les touristes étudier la possibilité d'installer des toilettes publiques à l'occasion de grands événements organisés par la Ville
Logo du programme	
Programmes secondaires	Couvin demain - Projet de ville
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	8
Nom du projet	Valoriser l'usage des sentiers en pérennisant leur entretien
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	2. Commerce - Tourisme
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Un Groupe de Travail Sentiers, émanation du PCDR, a été mis en place en vue de dresser un inventaire de fait et de droit des sentiers sur l'entité couvinoise. Une fois cet inventaire clôturé, il faudra prioriser les sentiers nécessitant une attention particulière, en partenariat avec le Service Travaux et l'Office du Tourisme.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement

9

Nom du projet

Créer ou réhabiliter des sentiers au sein des villages, entre les villages et/ou transfrontalier (GR 12 Brûly de Couvin)

Objectifs stratégiques (OS)

1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique

Objectifs opérationnels (OO)

1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique

Objectifs politiques (OP)

2. Commerce - Tourisme

Objectifs Développement Durable (ODD)

3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

Le choix de réhabilitation de sentier de la présente fiche-projet se portera sur une portion du circuit de Grande Randonnée n°12 dont une partie se trouve à l'extrême sud-est de la commune. Cet itinéraire de grande randonnée relie les capitales de trois pays voisins : Amsterdam, Bruxelles et Paris. La liaison permet de rejoindre le GR 16, sentier de la Semois. La portion de GR qui nous concerne et qui se trouve sur la commune de Couvin est d'une longueur approximative de 4 km. Le tracé fait partie du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle. De l'empierrement

Logo du programme



Programmes secondaires

PCDR - Plan Communal de Développement Rural

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Oui

Estimation du budget

40.000 €

Classement	10
Nom du projet	Repenser le stationnement en places de parking au centre-ville
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Au centre de Couvin, le stationnement s'effectue en poches de parking et le long de certaines voiries. De nombreux véhicules circulant sur la N5 sont en fait à la recherche d'une place de stationnement « au plus près » du centre.</p> <p>NOMBRE TOTAL DE PLACE DANS LE CŒUR DE VILLE: 255 hors stationnement privés (Match & Carrefour market) Taux d'occupation maximum en cœur de ville : 75% => environ 70 places non occupées</p> <p>Dans le cadre du projet de ville et du nouveau Plan Communal de Mobilité, repenser le stationnement du centre-ville est un des objectifs. Plusieurs moyens seront mis en œuvre pour y arriver:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir une signalétique (parkings, commerces, ...): Les automobilistes doivent être orientés vers les poches de parkings dès les axes pénétrants; d'où la mise en place d'une signalétique permettant d'indiquer les poches de stationnement situées à proximité. - Organiser le stationnement en zones

Logo du programme



Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	11
Nom du projet	Sensibiliser le SPW à la nécessité d'assurer une visibilité de Couvin et de ses attractions par rapport à l'axe E 420
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	2. Commerce - Tourisme
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Cette mesure est déjà partiellement d'application, avec les tris panneaux " Couvin Sud", "Couvin Centre" et "Couvin Nord". Une fois l'identité du projet de ville arrêtée, il sera intéressant de la décliner également le long de l'E420.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	

Classement

12

Nom du projet

Restaurer les Halles de Couvin afin de valoriser l'artisanat et les productions du terroir

Objectifs stratégiques (OS)

1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique

Objectifs opérationnels (OO)

1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique

Objectifs politiques (OP)

2. Commerce - Tourisme

Objectifs Développement Durable (ODD)

3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

Le projet consiste en la rénovation, la réhabilitation et la réaffectation des anciennes Halles de Couvin en un espace d'accueil dédié aux marchés du terroir et aux produits artisanaux locaux. Il permettrait donc l'accueil des échoppes des différents artisans :

- de manière ouverte au rez-de-chaussée,
- de manière couverte et plus cloisonnée au 1er et au 2ème étage (notamment pour les produits plus sensibles).

Le marché couvert ou halle gourmande serait, en un même lieu, un présentoir de l'ensemble

de l'offre des produits de l'entité (produits fermiers, chocolat, bières, etc.). Ce marché pourrait également être agrémenté d'un marché de l'art/de l'artisanat. Chaque producteur serait amené à vendre sa propre production, cela sous-entend une coopération entre eux. Un espace de dégustation pourrait être envisagé dans les combles vu la typicité de cet espace.

Logo du programme	
Programmes secondaires	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Estimation du budget	989.655,15 €

Classement	13
Nom du projet	Renforcer le dialogue avec les commerçants au travers de ces deux associations
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	2. Commerce - Tourisme
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>maintenir le dialogue avec les 2 associations de commerçants</p> <p>aider les associations de commerçants dans leurs démarches dans le cadre de l'organisation de festivités</p> <p>associer les commerçants dans les festivités communales</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	14
Nom du projet	Mettre en place une stratégie de développement touristique
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

La dynamisation du centre-ville passera par la mise en oeuvre de projets touristiques

POURQUOI?

- La mise en œuvre de projets permet de renforcer l'offre existante et par conséquent l'attractivité du territoire
- Renforcer les flux touristiques sur le territoire, et plus particulièrement sur le centre-ville
- La clientèle touristique représente une clientèle potentielle pour les commerces et activités Horeca

COMMENT?

- Capitaliser sur les projets en cours et les atouts de Couvin
- Viser une cohérence autour des thèmes “Nature, Eau, Bois, Roche”
- Extension du parc naturel
- Musée de l’industrie
- Maison de la forêt
- Mettre en oeuvre une signalétique connectant centre-ville et attractions touristiques
- Déployer une communication spécifique aux touristes

A PLUS LONG TERME, IL SERAIT PERTINENT POUR COUVIN DE METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, PASSANT PAR L’ADOPTION D’UN POSITIONNEMENT TERRITORIAL.

Le positionnement territorial permet de rassembler les acteurs en charge du développement économique et touristique pour, à travers la mise en pratique d’actions et d’outils, parvenir à améliorer très sensiblement l’attractivité du territoire (V. Gollain, 2014)

Il se caractérise par :

- Un effort collectif de valorisation et d’adaptation des territoires à des marchés concurrentiels
- Une offre différente et attractive dont la valeur perçue est durablement différente de celles des concurrents

Il permettra de :

- Valoriser les compétences et les atouts des activités implantées et à venir
- S’orienter vers les attentes et besoins de la clientèle au sens large
- Impliquer l’ensemble des acteurs concernés par l’attractivité du territoire
- Passer d’une stratégie partagée à un plan d’actions performant
- Le PCDR a mis en évidence de nombreuses idées pour le développement touristique de Couvin. Il est important d’amener de la cohérence et une vision d’ensemble pour

atteindre un réel renforcement de l'attractivité.

Logo du programme



Programmes secondaires

Couvin demain - Projet de ville

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Incidence budgétaire

Estimation du budget

Classement	15
Nom du projet	Oeuvrer à la réouverture des cavernes de l'Abîme
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	1. Renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité touristique
Objectifs politiques (OP)	2. Commerce - Tourisme
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>interroger un notaire sur les éventuelles nouvelles législations qui seraient applicables en vue de reprendre la propriétés des cavernes de l'Abîme</p> <p>réaménager le site en vue d'une exploitation touristique</p> <p>exploiter le site pour l'organisation d'événements</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Couvin demain - Projet de ville
Volet interne ou externe	Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	1
Nom du projet	Encourager et soutenir la politique de réinsertion socioprofessionnelle du CPAS
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	2. Développer l'attractivité économique et favoriser et l'emploi local
Objectifs politiques (OP)	3. Développement économique - Emploi
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>poursuivre la collaboration entre le CPAS et la ville dans la remise au travail des bénéficiaires du RIS</p> <p>encadrer les personnes concernées (évaluation périodique et perfectionnement de l'encadrement)</p> <p>Favoriser les échanges entre le CPAS et la Commune afin d'évaluer l'action</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Inscrire pleinement la commune comme acteur du développement économique et de l'emploi
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	2. Développer l'attractivité économique et favoriser et l'emploi local
Objectifs politiques (OP)	3. Développement économique - Emploi
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>La commune est un employeur important (environ 150 personnes) sans compter le personnel des autres pouvoirs locaux. Ce personnel dépense en partie son salaire dans sa région. De plus, la commune est un moteur essentiel de l'activité économique par les investissements qu'elle consacre chaque année.</p> <p>En dégagant des marges budgétaires pour pouvoir faire des investissements tout en poursuivant une stratégie de mise en réserve afin de garantir les dépenses inévitables, la Commune s'inscrit pleinement comme acteur du développement économique et de l'emploi. Assurer un partenariat étroit avec les opérateurs de formations et d'insertion professionnelle</p> <p>Accompagner la création de services de proximité</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	3
Nom du projet	Encourager les activités des outils spécifiques en termes de développement local et d'emploi (GECO, MIRESEM, BEP...)
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	2. Développer l'attractivité économique et favoriser et l'emploi local
Objectifs politiques (OP)	3. Développement économique - Emploi
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Favoriser l'ancrage des diverses structures existantes (qui ont fait leur preuve) sur l'entité Mettre en oeuvre une collaboration efficace avec les structures existantes Encourager le développement du coworking
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	

Classement	4
Nom du projet	Envisager la relance d'une activité pour les indépendants, commerçants et entrepreneurs couvinois
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	2. Développer l'attractivité économique et favoriser et l'emploi local
Objectifs politiques (OP)	3. Développement économique - Emploi
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Inciter au réinvestissement des cellules vides et à la modernisation des commerces existants
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	5
Nom du projet	Extension du zoning d'activité économique de Mariembourg
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	2. Développer l'attractivité économique et favoriser et l'emploi local
Objectifs politiques (OP)	3. Développement économique - Emploi
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Avec l'ouverture du contournement et une zone d'activités économiques à saturation, il est urgent de conclure, en collaboration avec le BEP, le dossier de son extension de 40 ha vers le sud. Il s'agit d'un projet initié il y a dix ans, auquel il faut trouver une solution aux écueils ressortant de l'étude d'incidence.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	1
Nom du projet	Valoriser les sites en mutation
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	3. Exécuter le programme d'actions du projet de ville "Couvain demain"
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>POURQUOI?</p> <p>De nombreux sites en mutation, représentent des opportunités de mise en valeur du centre-ville (équipements publics et logements) Nécessité de densifier le logement pour accompagner et attirer nouvelles populations vers le centre-ville</p> <p>COMMENT?</p> <p>Mise en œuvre d'un PROJET DE RENOVATION URBAINE comme moyen de restructurer, assainir ou réhabiliter le centre de Couvain</p> <p>Les sites en mutation :</p> <p>L'ESPACE BÂTI SAINT ROCH LA ZACC 2 LES HALLES LE NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL ATHENEE JEAN REY, BATIMENT DU CADASTRE, PETIT FORET</p> <p>Pressentis:</p> <p>CARREFOUR MARKET (si déménagement vers la Couvinoise) LE DEPOT « Brasserie Lauvaux » (si DÉMÉNAGEMENT VERS ST ROCH) ILOT AVEC L'ADMINISTRATION COMMUNALE</p>

Logo du programme



Programmes secondaires

Couvin demain - Projet de ville

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Estimation du budget

Classement	1
Nom du projet	Finaliser le Plan Communal d'Urgence et d'Intervention
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	4. Garantir la sécurité de tous
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Accident de la route, inondation, incendie, manifestation violente,... Les situations d'urgence peuvent être très diverses et survenir à n'importe quel moment. Lorsqu'elles représentent une menace pour les habitants ou leurs biens, le Bourgmestre peut décider, avec l'aide des services d'urgence, de déclencher le plan communal d'urgence et d'intervention (PCUI), afin d'organiser la protection, la communication et, si nécessaire, les secours à la population.</p> <p>La Commune de Couvin va donc poursuivre la finalisation de ce PCUI en collaboration avec les différents acteurs en lien avec la sécurité.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	PCUI
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Maintenir un niveau de qualité du service d'épandage hivernal
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	4. Garantir la sécurité de tous
Objectifs politiques (OP)	15. Mobilité - Aménagement du territoire - Urbanisme - Energie
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Poursuivre un niveau de qualité du service d'épandage hivernal optimal sur le réseau des voiries communales
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Renforcer la présence en rue de l'autorité publique au travers de la police de proximité et de caméras de surveillance
Objectifs stratégiques (OS)	1. Être une commune dynamique, conviviale et touristique
Objectifs opérationnels (OO)	4. Garantir la sécurité de tous
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	procéder conjointement avec la zone de police à l'analyse pour le placement de caméras en rue
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Optimiser l'accessibilité de l'administration
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	étudier la possibilité d'optimiser les horaires en fonction des besoins de la population étudier la possibilité de décentraliser en partie l'administration rendre le centre administratif accessible au plus grand nombre
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Sensibiliser régulièrement les citoyens à la possibilité d'interpeller le conseil communal dans le cadre du règlement d'ordre intérieur
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Rédiger une notice didactique sur la façon d'interpeller le conseil communal Publier cette notice régulièrement tant sur le site internet de la Ville que dans le semestriel Couvin.be et la page hebdomadaire "Couvin publi news"
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Favoriser les projets émanant de comités de quartier, d'associations citoyennes (personnalité juridique)
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	La démarche citoyenne est déjà mise en oeuvre au sein de notre entité, où 3/4 des citoyens composent la Commission Locale de Développement Rural. Il convient d'intensifier cette tendance en encourageant les projets des comités de quartier ainsi que d'associations citoyennes, par une aide administrative ou un encouragement sous forme de subsides en nature ou en numéraire.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	4
Nom du projet	Développer et améliorer le système de contrôle interne
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Mettre en oeuvre le programme de gestion de courrier</p> <p>Editer des notes de procédure à suivre pour le respect de la législation et des délais</p> <p>Veiller à une utilisation optimale des fonctions du programme i.délib par les agents</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	5
Nom du projet	Développer une ville intelligente (smart city)
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

POURQUOI?

Mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la communauté par une utilisation optimale des outils numériques et par le partage de l'information.

COMMENT?

Partage des données pour faciliter la création d'applications au service des citoyens,
Co-crédation de solutions durables et de projets avec la communauté,
Mise en place de laboratoires d'innovation publique.

Logo du programme



Programmes secondaires

Couvin demain - Projet de ville

Volet interne ou externe

Interne

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Estimation du budget

Classement	6
Nom du projet	Créer un service de médiation communale en vue de remédier à d'éventuels dysfonctionnements et/ou gérer des conflits entre les citoyens et l'administration
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	engager ou former un agent à la gestion de conflits mettre en place un système de permanences afin de gérer les mécontentements de la population
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	7
Nom du projet	Veiller à proposer un site internet communal riche, véritable portail de la vie locale qui occupe une place centrale dans la communication du pouvoir local vers les citoyens
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Au travers du site internet mais aussi des réseaux sociaux (page facebook), il faut veiller à répondre au plus vite en matière d'informations aux besoins de la population, tant sur le changement de législation que sur les services à la population, les travaux (à venir ou en cours) ou encore les ordonnances de police fermant certaines voiries.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	8
Nom du projet	Être attentif à la clarté et la compréhension des réglementations et des procédures
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	mettre en place un système d'organisation interne permettant la vérification de la bonne compréhension des procédures et /ou réglementations par les agents mettre en place un système de "parrainage" des nouveaux agents inciter les agents à participer à des formations ponctuelles spécifiques
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Poursuivre la gestion des demandes d'intervention ainsi que l'ensemble des tâches récurrentes réalisées par les différents ateliers du service des Travaux
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	2. Organiser les services communaux de manière optimale
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Grâce au programme en possession du service travaux, poursuivre la gestion des différentes demandes d'intervention au niveau des voiries communales, des bâtiments communaux et des espaces verts.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Aménager les bâtiments du service travaux
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	2. Organiser les services communaux de manière optimale
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Le service travaux de la Ville de Couvin est logé dans des locaux vétustes, exigus et insécurisés. Afin de rendre ceux-ci fonctionnels et sécurisés, des travaux importants sont à prévoir, en particulier la fermeture complète de l'ancienne cour des pompiers avec la réglementation de l'accès, la création d'un magasin sécurisé, de bureaux pour les chefs d'équipe et de sanitaires corrects.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Optimiser la gestion des ressources humaines
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	2. Organiser les services communaux de manière optimale
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Réaliser des descriptifs de fonctions</p> <p>Revoir l'organigramme afin d'obtenir une structure en cellules avec un responsable par chacune.</p> <p>Désigner des chefs de services.</p> <p>Réaliser un plan de formations.</p> <p>Recruter du personnel d'un niveau de diplôme adéquat par rapport aux postes à pourvoir.</p> <p>Motiver le personnel par une valorisation adéquate (promotion, prime, allocations, ...).</p> <p>Optimiser le système d'évaluation du personnel</p> <p>Améliorer la politique d'accueil des nouveaux agents</p> <p>Maintenir des réserves de recrutement actualisées</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée

Classement	4
Nom du projet	Optimiser la transversalité entre les services
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	2. Organiser les services communaux de manière optimale
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Améliorer le fonctionnement des réunions hebdomadaires de suivis de Collège et de planification des Travaux.</p> <p>Assurer un fonctionnement plus régulier du comité de direction ainsi que la communication de certaines décisions</p> <p>améliorer la gestion de la boîte courriel par les agents</p> <p>étudier la possibilité d'un intranet</p> <p>instaurer un planning des réunions du Codir</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	5
Nom du projet	Développer la gestion informatique des services
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	2. Organiser les services communaux de manière optimale
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Optimiser l'utilisation de l'outil iA.Delib. Mettre en place l'outil iA.Docs. Formation à l'outil informatique (gestion des boites mails, ...).
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Organiser un moyen de contact, d'information entre citoyen et le Collège communal/l'administration
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	3. Simplifier les démarches administratives
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>mettre en place des réunions dans différents villages de l'entité lors desquelles les citoyens pourraient échanger avec les conseillers communaux à propos des divers dossiers en cours</p> <p>optimiser l'utilisation du site internet de la ville par une alimentation plus fréquente</p> <p>optimiser l'utilisation de la page publnews (communication de certaines décisions du collège)</p> <p>mise en place d'une page facebook</p> <p>poursuivre la publication du Couvin.be dans sa configuration actuelle</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Virtualiser certains services communaux
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	3. Simplifier les démarches administratives
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	finaliser le processus de placement du système i.guichet (commande et paiement en ligne de certains documents administratifs) poursuivre la numérisation, le découpage et l'indexation des actes d'états civil et intégration dans une base de données
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Analyser l'opportunité du rachat de l'Ecole Normale en vue d'en faire un pôle multiservices (administration communale, ALE, ASBL, police ?,...) au centre-ville
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	3. Simplifier les démarches administratives
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>définir le programme pour l'occupation du site (administration, cpas, ale, pcs, école de promotion sociale, office du tourisme, associations,...)</p> <p>analyser les possibilités de financement pour l'acquisition du site</p> <p>définir le programme de développement du site en regard au projet de ville, c à d en ayant une vue globale de l'aménagement du projet de ville</p> <p>analyser les procédures de PPP pour la mise en oeuvre du programme défini</p>

Logo du programme



Programmes secondaires

Couvin demain - Projet de ville

Volet interne ou externe

Interne

Synergies

CPAS et Commune

Incidence budgétaire

Oui

Estimation du budget

850.000,00

Classement	4
Nom du projet	Améliorer l'accueil au sein du centre administratif
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	3. Simplifier les démarches administratives
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	1 - Enjeu démocratique
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>prévoir un panneau dans le hall d'entrée afin d'orienter correctement les citoyens au sein du centre administratif</p> <p>former les agents "temporaires" de l'accueil afin qu'ils aient une connaissance approfondie des divers services</p> <p>mettre en place une procédure pour la réservation de la salle de réunion ainsi que pour l'accueil des participants</p> <p>mettre en place une signalétique efficace au sein du centre administratif</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Apporter un soutien renforcé aux associations musicales et folkloriques
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	4. Proposer une offre culturelle large et accessible à tous
Objectifs politiques (OP)	11. Culture
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>maintenir l'octroi des subsides actuels, où un effort a déjà été accompli en accordant un subside supplémentaire aux fanfares participant aux festivités locales</p> <p>aide à l'organisation de la mise en place de manifestations de plus grandes importances (soutien logistique)</p> <p>inviter les associations à participer à certaines manifestations communales</p> <p>promouvoir les produits locaux lors des réceptions officielles</p> <p>soutien en visibilité et en communication</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Valoriser nos artistes locaux et leurs créations
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	4. Proposer une offre culturelle large et accessible à tous
Objectifs politiques (OP)	11. Culture
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Un des moyens de valoriser les créations des artistes locaux pourrait être d'exposer leurs réalisations dans les vitrines laissées vides dans le centre-ville ou dans les halles d'accueil de l'administration communale et de l'hôtel de ville.</p> <p>Accentuer un peu plus encore la collaboration entre le centre culturel, l'office du tourisme et les artistes locaux en proposant une journée de l'artisanat local ou un circuit de l'artisan local.</p> <p>Développer un labl "Made in Couvin"</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Centre Culturel
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	4. Proposer une offre culturelle large et accessible à tous
Objectifs politiques (OP)	11. Culture
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Avec la finalisation des travaux en la salle de l'Harmonie, le Centre Culturel va disposer d'un outil permettant de faire rayonner un peu plus encore son programme et ses actions. Il sera important de fédérer un peu plus encore également les associations locales autour du Centre culturel.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune

Incidence budgétaire

Non

Estimation du budget

Classement	4
Nom du projet	La promotion d'une identité culturelle
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	4. Proposer une offre culturelle large et accessible à tous
Objectifs politiques (OP)	11. Culture
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Soutenir les initiatives visant à développer la promotion d'une identité culturelle pour notre commune, en parallèle à l'identité qui sera déclinée dans le cadre du projet de ville (cohérence entre eau, roche, nature et bois)
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	5
Nom du projet	Encourager les synergies entre le milieu scolaire et le CCCCC
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	4. Proposer une offre culturelle large et accessible à tous
Objectifs politiques (OP)	11. Culture
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Lors d'organisations du centre culturel et de la bibliothèque, intensifier la participation des écoles à ces activités.</p> <p>Tout, comme dans l'autre sens, les animateurs se tiendront prêts à soutenir enseignants et écoliers dans leurs projets scolaires touchant à ces thématiques.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	6
Nom du projet	Insister sur la mise en place de réelles synergies entre tourisme et culture.
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	4. Proposer une offre culturelle large et accessible à tous
Objectifs politiques (OP)	11. Culture
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Maintenir les réunions régulières entre le Centre Culturel et l'Office du Tourisme, en renforçant les synergies lors d'organisations de chacune d'entre-elles afin d'en intensifier leur impact.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Soutenir et encourager les comités de parents dans leur démarche constructive
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	permettre aux comités des parents de rencontrer les directeurs d'école lesquels informeront le collège des diverses demandes
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Soutenir l'aide aux devoirs
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	soutenir la structure existante envisager la mise à disposition d'un agent de façon ponctuelle
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Finaliser le dossier de la crèche à Mariembourg
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Pour le 15 septembre 2019, les travaux de la crèche devraient être réceptionnés.</p> <p>En parallèle, la gestion de la crèche a été transférée à l'Intercommunale hopistalière qui faudra accompagner dans les derniers détails à régler pour une entrée en fonction sans coupure de la crèche.</p> <p>Promotionner le pôle enfance de Mariembourg (crèche, école maternelle et école primaire sur un même site).</p>
Logo du programme	

Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Oui

Estimation du budget

835.830,09 €

Classement	4
Nom du projet	Doter chaque école d'une infrastructure correcte
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	analyser l'état des infrastructures afin de planifier les travaux à effectuer (rénovation, entretien, gros travaux, mise aux normes,...) Etablir un programme de priorités dans le cadre du PPT de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	5
Nom du projet	Accompagner des initiatives privées (accueillantes) dans leurs démarches pour ouvrir un espace d'accueil
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	maintenir la collaboration existante avec les initiatives déjà en place apporter une aide logistique (mise à disposition de bâtiments, ...) être l'intermédiaire avec l'ONE
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	6
Nom du projet	Veiller à la sécurité aux abords des écoles
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

Aménager les abords des écoles par des dispositifs de sécurité physiques (barrières,...) mais également des dispositifs visuels (marquage au sol, crayons géants,...).

Outre ces aménagements, c'est toute la politique de mobilité qui est à repenser aux abords des écoles (en collaboration avec Mobilesem, la police, le SPW Mobilité, le Gracq, les directions d'écoles, les associations de parents, ..), au travers du concept de "rue scolaire" mais également du mode de déplacement (pédibus, cyclable, ...)

Logo du programme



Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	7
Nom du projet	Favoriser des investissements destinés à équiper adéquatement les classes à l'ère du digital
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	procéder au cadastre des classes déjà équipées acquérir le matériel nécessaire pour finaliser cet équipement planifier les travaux nécessaires à la bonne installation du matériel
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	8
Nom du projet	Encourager de nouvelles actions et insuffler une nouvelle dynamique en matière d'accueil extra-scolaire
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Maintenir un niveau d'encadrement pour l'accueil extra-scolaire
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	9
Nom du projet	Favoriser la pratique sportive par une utilisation optimale du Couvidôme et de la piscine
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	maintenir le transport en car communal afin que les élèves puissent se rendre à la piscine et au Couvidôme
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	10
Nom du projet	Promouvoir les rencontres intergénérationnelles au sein des écoles
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	partage du savoir et du savoir-faire de nos aînés
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	11
Nom du projet	Encourager les projets scolaires de type participatif
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	5. Garantir un accès à un enseignement de qualité - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs politiques (OP)	8. Enseignement - Accueil extra-scolaire - accueil de l'enfance
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	encourager l'organisation de classes vertes, d'excursions,...) organiser des journées "portes ouvertes" organiser des échanges pour partager l'expérience des projets éducatifs encourager les projets qui partent à la découverte des villages
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Renforcer la collaboration avec l'intercommunale des Sports
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	6. Garantir l'accès au sport pour tous et encourage l'organisation d'événements importants
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Être attentif à la mise en œuvre du Plan Piscine afin d'assurer la pérennité de l'infrastructure. Soutenir les démarches associant manifestations sportives et environnement. Finaliser le projet espace « Skate-Park ».
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Soutenir les démarches associant manifestations sportives et environnement
Objectifs stratégiques (OS)	2. Être une commune moderne offrant un service public efficace et efficient
Objectifs opérationnels (OO)	6. Garantir l'accès au sport pour tous et encourage l'organisation d'événements importants
Objectifs politiques (OP)	12. Sports
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	soutenir l'initiative ploging développer une politique de gestion des déchets lors des manifestations sportives développer l'utilisation de gobelets réutilisables
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Accueillir chaque citoyen sans discrimination
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	1. Favoriser la communication et la participation citoyenne
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Prévoir des dispositifs PMR /usagers faibles lors des travaux d'aménagement d'espace public Former le personnel à l'apprentissage des langues étrangères
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Informier régulièrement la population sur les services d'aide à domicile (aides familiales, services du CPAS, services Croix-Rouge)
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	1. Permettre à chacun de mener une existence conforme aux principes de dignité humaine
Objectifs politiques (OP)	10. Relation entre le pouvoir local et les citoyens
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Editer un livret reprenant les divers services d'aide à domicile</p> <p>Communiquer ces services au travers des médias communaux (site internet, semestriel et Couvin Publi News)</p> <p>Intégrer la réflexion dans le projet Smart City.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Soutenir le personnel sous statut « Article 60
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	1. Permettre à chacun de mener une existence conforme aux principes de dignité humaine
Objectifs politiques (OP)	13. CPAS - Cohésion sociale - Plan HP
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Maintenir les évaluations périodiques Perfectionner l'encadrement Echanges réguliers avec le CPAS
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Renforcer le service logement
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	2. Garantir un logement accessible et de qualité
Objectifs politiques (OP)	6. Logement
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

Encourager les synergies avec la SLSP « Les Habitations de l'Eau Noire » qui, de par sa compétence est un acteur de terrain incontournable dans la concrétisation de la politique du logement.

Veiller à renforcer au sein de l'administration notre rôle de contrôle du respect des normes de qualité des logements au travers des outils tels que le permis de location, les arrêtés d'insalubrité.

Encourager la prise en gestion ou en location de logements inoccupés sans passer par une réquisition forcée-impossible vu la lourdeur administrative- mais par une « réquisition « douce ».

Renforcer le service logement en vue d'en faire un guichet d'informations des citoyens

sur l'ensemble de l'offre logement qu'elle émane de la SLSP, de l'AIS, du CPAS.
 Envisager des partenariats publics-privés pour augmenter une offre de logements locatifs et/ou acquisitifs fonctionnels à prix abordables pour des publics cibles tels les retraités, les jeunes travailleurs.

Poursuivre notre rôle d'information et de facilitateur

Dans le cadre du projet de ville:

- être le partenaire d'un programme d'éco-quartier d'une capacité de près de 100 logements;

- réaffecter les étages vides des commerces en logements:

Encourager la réhabilitation du bâti (>>

Rénovation urbaine- primes supplémentaires)

Accorder des primes à la réhabilitation et à la création d'un accès séparé aux étages

Regroupement des maisons si nécessaire

Créer une Régie Foncière qui pourra gérer les demandes et agir

Mesures complémentaires;

Taxer les immeubles vides ;

Taxer les logements vides au-dessus des commerces .

Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Encourager les synergies avec la SLSP « Les Habitations de l'Eau Noire » qui, de par sa compétence est un acteur de terrain incontournable dans la concrétisation de la politique du logement
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	2. Garantir un logement accessible et de qualité
Objectifs politiques (OP)	6. Logement
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Informers les HEN de tout projet logement initié par la ville
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Maintien de notre Hôpital de proximité au sein de l'Intercommunale Hospitalière
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	3. Garantir l'accessibilité à des institutions de proximité en matière de santé et de soins
Objectifs politiques (OP)	7. Santé
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	maintenir sa participation à l'intercommunale afin d'assurer sa pérennité soutenir les initiatives de l'intercommunale dans le cadre de l'installation d'une polyclinique
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Favoriser la mise en place d'actions visant à sensibiliser les enfants des écoles à une alimentation saine et variée
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	3. Garantir l'accessibilité à des institutions de proximité en matière de santé et de soins
Objectifs politiques (OP)	7. Santé
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	création de potagers prévoir des animations culinaires pour découvrir les aliments cultivés promouvoir les collations saines
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Être réceptif à tout nouveau projet porteur de plus-value en termes de santé pour nos concitoyens
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	3. Garantir l'accessibilité à des institutions de proximité en matière de santé et de soins
Objectifs politiques (OP)	7. Santé
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	encourager les initiatives privées de maison médicale, de promouvoir les dispositifs présents sur le territoire
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Poursuivre l'organisation du voyage des Aînés
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	4. Développer des actions en faveurs des aînés
Objectifs politiques (OP)	5. Aînés
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Maintenir l'organisation du voyage des aînés accessible à tous
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Concierter avec le CPAS de nouvelles actions dans le but d'améliorer le bien-être et la qualité de vie de nos aînés
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	4. Développer des actions en faveurs des aînés
Objectifs politiques (OP)	5. Aînés
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	poursuivre avec l'expertise du PCS les actions à l'attention des aînés
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Eviter l'isolement des personnes âgées de notre commune
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	4. Développer des actions en faveurs des aînés
Objectifs politiques (OP)	5. Aînés
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	L'effet conjugué d'un plus grand isolement des personnes âgées (structures familiales plus éclatées et de taille plus réduite) et de forte progression de la population du 4ème âge nous impose de repenser notre politique à l'égard des personnes âgées ; aux formes anciennes de solidarité intergénérationnelle familiale, nous constatons que les Pouvoirs publics sont tenus de substituer des mécanismes plus formels de solidarité, mais pesant sur l'ensemble de la collectivité.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	4
Nom du projet	Coopérer avec l'AIHSHSN et le CPAS dans le cadre de la future Résidence services et de la maison de repos et de soins sur le site Champagnat
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	4. Développer des actions en faveurs des aînés
Objectifs politiques (OP)	5. Aînés
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	mettre en place des synergies entre le CPAS, la Ville et l'Intercommunale : - mise à disposition du terrain viabilisé par la Ville - mise à disposition d'articles 60 pour certains postes (entretien,...) - promotion des services offerts
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	5
Nom du projet	Evaluer le dispositif « Conseil consultatif des Aînés » en vue d'améliorer sa dynamique et en faire un réel outil consultatif et participatif
Objectifs stratégiques (OS)	3. Être une commune hospitalière et solidaire
Objectifs opérationnels (OO)	4. Développer des actions en faveurs des aînés
Objectifs politiques (OP)	5. Aînés
Objectifs Développement Durable (ODD)	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Collaborer davantage avec les acteurs locaux et solliciter leurs avis remettre en place le conseil consultatif des aînés intégrer le cca dans l'organisation de certaines activités
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Maximiser l'utilisation des outils stratégiques de gestion de l'environnement mis en place comme le PCDN, le parc naturel, le Plan Maya, Pollec 3, Contrat Rivière Haute Meuse
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Péréniser les engagements de la commune dans le contrat rivière mener des actions de lutte contre les plantes invasives organiser annuellement une semaine de l'abeille poursuivre l'adhésion de la Ville à Pollec 3 mettre en place des actions communes avec le PNVH
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Privilégier la végétalisation des espaces publics et le renforcement de la biodiversité (arbres, haies,...)
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	prévoir des espaces à végétaliser lors des travaux d'aménagements d'espaces publics
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Veiller à l'application de critères éthiques et environnementaux dans les marchés publics de la commune
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	sensibiliser les agents de la cellule Marchés Publics à intégrer ces critères lors de l'élaboration des cahiers spéciaux des charges
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	

Classement	4
Nom du projet	Améliorer la propreté publique en renforçant la présence des cantonniers
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Afin de rendre l'espace public de nos village plus propre, un renforcement de la présence de cantonnier au sein des villages est important. Celui-ci permettrait de lutter, d'embellir et d'entretenir correctement l'espace public.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	5
Nom du projet	Mener une politique de lutte contre la délinquance environnementale plus ambitieuse à la fois dans son aspect préventif mais aussi répressif
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Communiquer régulièrement sur les quantités de déchets ramassés par les agents communaux</p> <p>poursuivre l'action "semaine de la propreté"</p> <p>procéder ponctuellement à des opérations nettoyage avec la participation des citoyens et partenaires locaux</p> <p>donner une visibilité à ces opérations</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	6
Nom du projet	Poursuivre le PCDR - Plan Communale de Développement Rural et mettre en œuvre les actions qui en découlent
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Les principales fiches-projets du lot 1 du PCDR se retrouvent déjà de façon détaillée dans le PST: les Halles à Couvin, la maison du Bailli à pesche et le GR 12 à Brûly.</p> <p>Néanmoins, le PCDR ne s'arrête pas à cela, d'autres fiches-projets, des lots 2 et 3 principalement, dans les autres lots pouvant être activées.</p> <p>Par ailleurs, les Groupes de Travail Sentier et Patrimoine, émanations du PCDR, continueront à être animés par la Ville et la FRW.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée

Classement	7
Nom du projet	Appliquer les normes relatives à la protection animale dont la Wallonie est leader
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Le Code wallon du Bien-être animal a pour ambition d'assurer la protection et le bien-être des animaux, en tenant compte de leurs besoins physiologiques et éthologiques, ainsi que de leurs rôles au sein de la société et de l'environnement.</p> <p>Le Code wallon du Bien-être animal a été adopté par le Parlement de Wallonie le mercredi 3 octobre 2018.</p> <p>Le commune de Couvin s'engage à appliquer les normes édictées dans le décret.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée

Classement	8
Nom du projet	Être attentif à l'amélioration de la visibilité de nos producteurs et agriculteurs locaux (Halles, marché, onglet spécifique sur le site internet de la commune ...) en partenariat avec le Parc naturel.
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Les Halles devraient être le le moteur des produits du terroir, en proposant une infrastructure rénovée à destination des producteurs locaux. Il faudra pouvoir convaincre ceux-ci d'utiliser ces nouveaux mis à disposition. A cette fin, il sera intéressant de disposer de la collaboration du Parc naturel Viroin-Hermeton qui dispose déjà d'une expérience en la matière.</p> <p>Il faudra également encourager les initiatives locales, telles que le meunier au Moulin de Tromcourt.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre du projet de ville, la volonté est de répondre aux attentes et besoins des citoyens, en proposant notamment des produits locaux et bio. La volonté est de concentrer ce créneau commercial dans le centre-ville, un accord ayant été pris en ce sens avec le promoteur du centre commercial La Couvinoise.</p>

Logo du programme



Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	9
Nom du projet	Réalisation et mise en place d'un plan local de la propreté publique
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Les questions relatives à la propreté publique, à la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins dans certains endroits de la commune, préoccupent un grand nombre de citoyens. Elles conditionnent en effet fortement le sentiment de bien-être et de sécurité dans nos espaces de vie.</p> <p>Les actions en matière de propreté publique (sensibilisation, installation d'équipements, nettoyage, lutte contre les incivilités,...), exercées ou encadrées par les communes, sont nombreuses et nécessitent des ressources humaines et financières importantes. Ces actions sont malheureusement souvent trop peu évaluées et de ce fait, il est difficile de tirer des enseignements sur l'efficacité des moyens déployés.</p> <p>L'Administration communale souhaite réaliser l'élaboration d'un Plan local de propreté sur son territoire, en vue d'améliorer la propreté publique de sa commune.</p>
Logo du programme	

Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	10
Nom du projet	Favoriser la création d'une cellule environnement au sein de l'administration communale en vue de réaliser la mise en œuvre des compensations relatives au contournement de Couvin et assurer l'autogestion des patrimoines naturels communaux
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Nous favoriserons la création d'une cellule environnement au sein de l'administration communale en vue de réaliser la mise en œuvre des compensations relatives au contournement de Couvin, d'assurer l'autogestion des patrimoines naturels communaux (forêts, prairies calcicoles...) en partenariat avec le DNF et le Parc naturel.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	11
Nom du projet	Participer activement à une politique d'amélioration de la biodiversité en améliorant notre gestion forestière, en renforçant notre politique de réduction de l'usage de pesticides
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	1. Préserver le caractère rural de la Commune, son cadre naturel, environnemental et animalier
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	sensibiliser les citoyens à l'utilisation des alternatives aux produits phytosanitaires gerer de manière durable le patrimoine forestier en collaboration avec le DNF
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	1
Nom du projet	Améliorer et élargir les trottoirs
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	2. Mener une politique intégrée de mobilité douce, d'aménagement du territoire et d'énergie
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>La volonté du projet de ville est clairement de favoriser la mobilité douce en centre-ville et même au-delà. Puisqu'outre une liaison cyclable depuis le Ravel de mariembourg et empruntant idéalement ensuite la voie verte le long de l'Eau Noire, la part belle sera faite également à un élargissement des trottoirs à la Rue de la gare, ainsi qu'au Faubourg St-Germain et à la Rue de la Marcelle. Il faut ajouter à cela un boulevard urbain entre les carrefours de la Gare et le rond-point de la locomotive, intégrant la mobilité douce.</p> <p>La question des trottoirs devra également être présente dans les réflexions liées aux réfections de voiries dans les villages, comme le suggère d'ailleurs le PIC.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Couvin demain - Projet de ville
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	2
Nom du projet	Aménager l'Eau Noire et ses affluents, restaurer les passerelles et réviser les systèmes d'égouttage en vue d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	2. Mener une politique intégrée de mobilité douce, d'aménagement du territoire et d'énergie
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Tel que défini dans le cadre du projet de ville, l'Eau Noire doit être le fil conducteur du projet de ville, tout en étant la source de l'identité urbaine.</p> <p>A cette fin, le projet-phare de cet objectif est une voie verte (mobilité piétonne et cyclable) le long de l'Eau Noire depuis les Grottes de Neptune jusqu'à la Plaine des Sports. Afin d'accentuer le caractère touristique, une politique de renouvellement des passerelles a été initiée, celles de La Ruche et du Pont rouge étant déjà bien initiées. Par ailleurs, en collaboration avec l'INASEP, tout est mis en oeuvre afin d'éviter le rejet des épurations individuelles dans l'Eau Noire.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Couvin demain - Projet de ville
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	1
Nom du projet	Réfection Route de la Tauminerie à Brûly
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Cette voirie de liaison est fortement dégradée sur l'intégralité de sa longueur. Le revêtement est faïencé et des affaissements sont présents.</p> <p>Les travaux consistent principalement à réfectionner la voirie par la réalisation d'un traitement en place de la fondation existante au moyen de ciment suivi de la pose d'un revêtement hydrocarboné bicouche.</p> <p>Des purges locales seront réalisées avant le traitement en place.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Programme d'Investissements Communaux - PIC
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Estimation du budget	844.755,45

Classement	2
Nom du projet	Poursuivre l'entretien des plaines de jeux
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Afin de maintenir la sécurité dans les plaines de jeux et de préserver leur fonctionnalité, le service travaux de la Ville est chargé de réaliser l'entretien et le contrôle régulier des différentes plaines de l'entité.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Sécuriser le rocher de la Falaise
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Sécurisation dans un premier temps du Secteur 1 'situé au-dessus de la Boucherie Manise):</p> <ul style="list-style-type: none"> - A propos de la zone 1: grillage pendant - A propos de la zone 2: grillage pendant, avec surveillance ou emmaillotage de la zone fractuée et bloc 150x60 ainsi que de l'écaille 120x30; - A propos de la zone 3: grillage pendant, avec surveillance ou emmaillotage du bloc 60x40; - A propos de la zone 4 (écaille instable): grillage pendant; - A propos de la zone 5: grillage pendant sur la partie gauche, avec surveillance des deux piliers de 10 tonnes. <p>Le grillage pendant est à double torsion (maille de 61 x 80 mm et fil de 2,7 à 3,0 mm de diamètre). Ce grillage est fixé au sommet au moyen d'un câble de tête (galvanisé à chaud) de 16 mm de diamètre et d'ancrages GEWI (25 mm de diamètre sur 3 de profondeur) distants de 3 m. Le bas des grillages pendants est pourvu d'un lest. Cette solution est préférable à la pose d'un écran pare-blocs en pied de falaise compte-tenu du peu de distance avec l'arrière des maisons.</p>

L'emballage des blocs relatifs aux observations 6, 7 et 9 peut se faire au moyen de filets QUAROX ou équivalents munis d'un câble périphérique (galvanisé à chaud) de 16 mm de diamètre et de 4 ancrages GEWI de 25 mm sur 3 m de longueur.

D'une manière générale, les ancrages sont munis au sommet d'une plaque de répartition en acier de 20x20 cm². Le tout est galvanisé à chaud. Les ancrages, munis de centreurs, sont placés perpendiculairement à la paroi rocheuse avec un angle d'inclinaison vers le bas d'environ 10°. Les ancrages sont scellés au moyen d'un mortier comme le Grountex Binder ou équivalent. Le mortier est injecté à partir du bas au moyen d'un tuyau plastique fixé à l'ancrage.

La solution de surveillance pour l'observation des deux piliers de dix tonnes peut être préconisée compte tenu qu'il ne semble pas y avoir eu d'évolution depuis 1996. En cas d'évolution éventuelle, l'emballage des piliers, tel que mentionné ci-dessus, pourrait être préconisé.

Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Estimation du budget	60.000,00

Classement	4
Nom du projet	Rénovation de la Rue de la Carrière du Parrain à Pesche
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Cette petite voirie menant à un manège est fortement dégradée sur l'intégralité de sa longueur. Le revêtement hydrocarboné a pratiquement entièrement disparu et des affaissements sont présents.</p> <p>Les travaux consistent principalement à réfectionner la voirie par la réalisation d'un fraisage, compactage et reprofilage de la fondation avec matériaux d'apport, le tout suivi de la pose d'un revêtement hydrocarboné bicouche. Des purges locales seront effectuées. Un drain sera posé dans la traversée du bois.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Programme d'Investissements Communaux - PIC
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui

Classement	5
Nom du projet	Poursuivre les actions de protection de la faune et de la flore via l'opération "fauchage tardif"
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	4. Développement rural - Nature - Environnement - Agriculture - Bien-être animal
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Image



Crumiaux Alain

Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

Les talus et les accotements du réseau routier communal abritent un patrimoine naturel important que la gestion peut favoriser.

Pour mettre en valeur ce patrimoine naturel, la commune a adhéré à la convention « Bords de routes » qui prône le recours au fauchage tardif par endroits.

Celui-ci est pratiqué en dehors des zones de sécurité où une visibilité maximale est exigée, et a lieu après le 1er août.

Logo du programme



Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	6
Nom du projet	Rénovation de la Rue de l'Eau Blanche à Mariembourg
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>La rue de l'Eau Blanche est une voirie en hydrocarboné située en zone d'assainissement collectif. Cette voirie est partiellement équipée d'une canalisation.</p> <p>La voirie sera réhabilitée par la réalisation d'un:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fraisage; - compactage avec apport de matériaux de la fondation; pose d'un revêtement hydrocarboné bicouche. <p>Le carrefour sera rénové de la manière suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fraisage; - compactage, reprofilage avec apport de matériaux de la fondation; - remplacement des éléments linéaires; - pose d'un revêtement hydrocarboné bicouche.
Logo du programme	
Programmes secondaires	Programme d'Investissements Communaux - PIC
Volet interne ou externe	Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Oui

Estimation du budget

115.799,72

Classement	7
Nom du projet	Veiller à l'entretien quotidien général des voiries
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Par un entretien quotidien, le service travaux gère les voiries de façon à pérenniser leur durée de vie (boucher les nids de poule, nettoyage des avaloirs et des filets d'eau, ...).
Logo du programme	
Programmes secondaires	Entretien exceptionnel des voiries
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	8
Nom du projet	Réfection et assainissement de la Rue Dr. C. Briquet à Gonrieux
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>La rue Dr Charles Briquet est une voirie en hydrocarboné située en zone d'assainissement collectif. Cette voirie est équipée partiellement d'une canalisation située sous éléments linéaires. La voirie est faëncée et présente de petits affaissements.</p> <p>La voirie sera réhabilitée par la réalisation d'un nouveau coffre de voirie, celle-ci sera bordée par des éléments linéaires. Le revêtement sera un hydrocarboné bicouche.</p> <p>Une nouvelle canalisation sera mise en place pour la reprise des eaux mixtes, avec reprise des raccordements particuliers.</p> <p>Un trottoir et les accotements seront réalisés.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Programme d'Investissements Communaux - PIC
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui

Classement	9
Nom du projet	Veiller à l'entretien quotidien général des bâtiments communaux
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Par un entretien quotidien, le service travaux gère les bâtiments communaux de façon à pérenniser leur durée de vie (remise en peinture, entretien des chaudières, entretien des toitures, ...).
Logo du programme	
Programmes secondaires	Entretien exceptionnel des bâtiments
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	10
Nom du projet	Etre une commune soucieuse de l'aménagement de ses cimetières et de la préservation de son patrimoine funéraire
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Afin de gérer au mieux les cimetières de l'entité, l'Administration communale souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un cadastre et une cartographie des cimetières. - Créer des ossuaires dans chaque cimetière. - Gérer et mettre en valeur le patrimoine funéraire. - Mettre à jour l'inventaire des sépultures remarquables. - Poursuivre l'enherbement des cimetières. - Créer des zones de recueillement et de parole

Logo du programme



Programmes secondaires

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	11
Nom du projet	Veiller à l'entretien quotidien général des espaces verts de la commune
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Par un entretien quotidien, le service travaux gère les espaces verts de façon à préserver la biodiversité et la pérennisation des différents sites (tonte, taille des haies et arbres, ...).
Logo du programme	
Programmes secondaires	Entretien exceptionnel des espaces verts
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	12
Nom du projet	Réfection Rue Derrière la Brouffe à Mariembourg
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>La rue Derrière la Brouffe est un chemin d'accès à une carrière partiellement hydrocarboné et empierré sans éléments linéaires, ni système de récolte des eaux pluviales. Des affaissements et nids de poules sont présents sur cette voirie de liaison.</p> <p>Les travaux consisteront en:</p> <ul style="list-style-type: none"> - réhabilitation de la voirie par la réalisation d'une nouvelle voirie en béton; - le coffre de la voirie sera remplacé aux extrémités de voirie ainsi qu'à l'entrée du manège afin de garantir les niveaux d'entrée; - des travaux de purge et de reprofilage de la fondation seront effectués; - un curage du fossé sera réalisé pour l'évacuation des eaux pluviales.
Logo du programme	
Programmes secondaires	Programme d'Investissements Communaux - PIC
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune

Incidence budgétaire

Oui

Estimation du budget

254.913,12

Classement

13

Nom du projet

Restauration de la Maison du Bailly à Pesche afin d'y établir une maison rurale multiservices

Objectifs stratégiques (OS)

4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie

Objectifs opérationnels (OO)

3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...

Objectifs politiques (OP)

9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille

Objectifs Développement Durable (ODD)

3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Image



Description (contexte, périmètre, limites, risques...)

Le projet consiste à rénover et à réorganiser l'ensemble du bâtiment afin d'exploiter au mieux celui-ci. L'objectif est de revoir son affectation pour en faire un bâtiment plus dynamique, plus adapté aux personnes à mobilité réduite et attirant un public plus large. L'ancienne Maison du Bailly doit redevenir un lieu ouvert à tous et aux nombreuses associations locales.

Après rénovation et transformation, l'ancienne

Maison du Bailly, aujourd'hui occupée exclusivement par l'atelier du Centre Culturel deviendrait un bâtiment qui regroupant plusieurs fonctions dont la plupart dédiées aux diverses associations couvinoises :

- Au rez-de-chaussée : un espace d'accueil pour la petite enfance ;
- Au premier étage : un nouvel espace dédié à l'atelier communautaire du Centre Culturel et des bureaux qui pourraient accueillir des associations actives sur l'entité actuellement ou à venir ;
- Dans les combles : une salle de conférence polyvalente qui serait disponible à toutes les associations ;
- Au sous-sol : des caves voutées permettant le stockage de matériel.
- Annexe : espace polyvalent / accueil extra-scolaire.

Logo du programme	
Programmes secondaires	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Estimation du budget	€ 977.246,48

Classement	14
Nom du projet	Réfection Rue Résidence Montbard à Couvin
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>La rue Résidence Montbard est une voirie en hydrocarboné située en zone d'assainissement collectif. Cette voirie est équipée d'une canalisation. Elle présente également des nids de poules et est largement faïencée. Les trottoirs existants sont détériorés.</p> <p>La voirie sera réhabilitée par la réalisation d'un nouveau coffre de voirie, celle-ci étant bordée de nouveaux éléments linéaires. Les trottoirs seront adaptés aux nouvelles normes et auront un revêtement hydrocarboné.</p> <p>Reprise des raccordements particuliers. Remplacement des avaloirs et reprise de ceux-ci vers le réseau d'assainissement. L'égouttage actuel sera réparé localement s'il y a lieu.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Programme d'Investissements Communaux - PIC
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune

Incidence budgétaire

Oui

Estimation du budget

446.721,90

Classement	15
Nom du projet	Mettre les installations électrique de tous les bâtiments communaux en conformité avec le RGIE
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Tout bâtiment doit répondre à des normes de sécurité au niveau électricité régie par le Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE). Ces normes doivent être vérifiées par un organisme agréé tous les 5 ans.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	16
Nom du projet	Sécurisation du Rocher de la Falaise
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	
Incidence budgétaire	
Estimation du budget	

Classement	17
Nom du projet	Réfection Route de Pesche à Couvin
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Cette voirie de liaison est fortement dégradée sur l'intégralité de sa longueur. Le revêtement est faïencé et des affaissements sont présents.</p> <p>Les travaux consistent principalement à réfectionner la voirie par la réalisation d'un traitement en place de la fondation existante au moyen de ciment suivi de la pose d'un revêtement hydrocarboné. Des purges locales seront réalisées avant le traitement en place. Les plateaux de sécurité seont maintenus.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	Programme d'Investissements Communaux - PIC
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Estimation du budget	648.590,25

Classement	18
Nom du projet	Etablir un plan de rénovation des bâtiments communaux visant leur mise en conformité incendie
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	14. Travaux
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Les bâtiments publics sont soumis à des règles et normes incendies très strictes. Afin de sécurisé l'accès des différents bâtiments publics, le Ville va établir un plan pour la remise en conformité de tous les bâtiments communaux.
Logo du programme	
Programmes secondaires	Entretien exceptionnel des bâtiments
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	19
Nom du projet	Aménagement des espaces publics - vecteurs de renouvellement
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	3. Maintenir et préserver le patrimoine public communal : Voiries, bâtiments, cimetières, espaces verts...
Objectifs politiques (OP)	1. Projet de ville
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>ESPACE PUBLIC: L'amélioration du cadre de vie et de la gestion de la mobilité (en travaillant les espaces publics et notamment la place des modes actifs et la gestion du stationnement) va soutenir le redéploiement commercial, touristique et économique de Couvin.</p> <p>POURQUOI? Donner une nouvelle identité à la ville en travaillant sur la qualité des espaces publics</p> <p>COMMENT? Par une nouvelle organisation de la circulation et du stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'un boulevard urbain (4 types de profil) - Aménagement de places conviviales qui ponctuent la traversée du centre-ville - Aménagement de la promenade au long de l'Eau Noire - Réorganisation des espaces stationnement - Offre d'une signalétique adaptée pour les piétons, les voitures,...

Logo du programme



Programmes secondaires

Couvin demain - Projet de ville

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Incidence budgétaire

Estimation du budget

Classement	1
Nom du projet	Soutenir équitablement le travail des associations et comités de village en veillant à une égalité de traitement
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise
Objectifs politiques (OP)	9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires 4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	promouvoir les activités des comités de village offrir une aide logistique lors de certaines manifestations
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	2
Nom du projet	Veiller à une gestion rigoureuse et équitable des salles communales
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise
Objectifs politiques (OP)	9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires 4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	revoir les reglements taxes et/ou redevance afin d'uniformiser les conditions de location des espaces communaux Editer une charte de bonne gestion par les comités de gestion des salles Solliciter automatiquement un rapport annuel relatif aux locations
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	3
Nom du projet	Améliorer la présence d'espace infos dans les villages
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise
Objectifs politiques (OP)	9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires 4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	maintenir des valves correctes dans chaque entité maintenir un espace d'affichage dans chaque entité dans le cadre du smart-city, réfléchir à une info virtuelle pour les villages, en étant parfois paramétrée spécifiquement pour chacun d'entre-eux.
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	4
Nom du projet	Soutenir l'accès et la participation des jeunes et des familles à la culture, à la pratique d'une activité sportive
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise
Objectifs politiques (OP)	9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires 4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	promouvoir "je cours pour ma forme" travailler en synergie avec le CPAS et le PCS afin de toucher un public plus défavorisé maintenir le programme d'animations de la bibliothèque
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	5
Nom du projet	Soutenir les organisations de jeunes actives sur la commune
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise
Objectifs politiques (OP)	9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires 4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	veiller au maintien des événements annuels sensibiliser la population à participer mise à disposition de salles et locaux et soutien logistique lors de manifestation
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	6
Nom du projet	Garantir la convivialité des places dans les villages
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise
Objectifs politiques (OP)	9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires 4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	<p>Un travail remarquable du Plan Vert est déjà consenti à cet effet pour garantir le fleurissement de ces espaces. Il faut y ajouter les efforts du Service Travaux pour garantir la propreté des lieux. C'est dans cet esprit qu'un kiosque a été refonctionné et aménagé sur la place de Couvin.</p> <p>Par ailleurs, comme sollicité dans le cadre du PCDR, les citoyens ont sollicité l'aménagement de places de villages:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brûly-de-Pesche; - Dailly; - Aublain; - Boussu-en-Fagne. <p>La CLDR a retenu dernièrement la place d'Aublain, sur base d'une initiative citoyenne, pour le programme 2019.</p>
Logo du programme	
Programmes secondaires	

Volet interne ou externe

Externe

Synergies

Commune

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation du budget

Classement	7
Nom du projet	Entretien des plaines de jeux attractive pour nos enfants
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise
Objectifs politiques (OP)	9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires 4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	étudier la possibilité en fonction des budgets et des subsides d'améliorer l'offre de jeux dans les plaines existantes et/ou en aménager de nouvelles
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Classement	8
Nom du projet	Favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans leur quartier
Objectifs stratégiques (OS)	4. Être une commune qui protège et améliore son cadre de vie
Objectifs opérationnels (OO)	4. Donner les moyens à la préservation de la vie villageoise
Objectifs politiques (OP)	9. Villages - Vie associative - Jeunesse - Famille
Objectifs Développement Durable (ODD)	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires 4 - Enjeu de la cohésion sociale
Image	
Description (contexte, périmètre, limites, risques...)	Editer un livret d'accueil Confectionner une valise d'informations Organiser une rencontre de "bienvenue"
Logo du programme	
Programmes secondaires	
Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	

Statistiques

Profil Socio-Démographique

COUVIN

Code INS	93014
Code Cluster	W4
Cluster Socio-économique	Communes rurales touristiques avec vieillissement de la population
Arrondissement	Arrondissement de Philippeville
Province	Namur
Région	Wallonie

 **Belfius**

Public Finance

ANTHONISSENS PASCAL

Avant-propos

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement
2. Perspectives démographiques
3. Indicateurs socio-économiques liées au vieillissement
4. Santé & assistance sociale - offres services et d'infrastructures de soins

Annexes

- Composition des clusters socio-économiques

Avant-propos

Madame, Monsieur,

Le vieillissement progressif de la population est une tendance de fond qui marquera profondément la structure et le fonctionnement de notre société dans les décennies à venir. De plus en plus pris en compte, voire figurant à l'avant-plan des grandes politiques budgétaires, économiques et sociales, de la recherche, des media, jusqu'aux stratégies commerciales des entreprises de distribution et de services, le thème du vieillissement de la population s'inscrit désormais systématiquement dans toutes les réflexions d'avenir.

Les pouvoirs publics sont particulièrement concernés par cette tendance. En 2005, déjà, une étude économique de l'OCDE relative à la Belgique, titrait : « Un défi pour les pouvoirs publics : se préparer au vieillissement démographique ».

Les communes et les C.P.A.S., en tant que pouvoirs publics les plus proches du citoyen, sont en première ligne pour gérer, au moyen d'une offre de services, les implications sociétales que génèrent une population âgée en forte croissance. Des politiques de renforcement du tissu social à la problématique du logement et de la mobilité, en passant par l'éventail de services sociaux et d'institutions de soins, les pouvoirs locaux seront aux premières loges dans l'orchestration de la « réponse » publique à la problématique du vieillissement.

Outre le vieillissement de la population, certaines grandes villes sont également confrontées à une forte croissance démographique qui nécessite de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et une augmentation des infrastructures scolaires.

L'enjeu est de taille. En effet, comment appréhender, dans toutes ses facettes, l'enjeu que représente les évolutions démographiques de la population pour la commune et le C.P.A.S. et déterminer les grands axes de la politique locale pour les législatures à venir ? Comment articuler le développement différencié, voire plus étoffé, du service à la population tout en assurant les équilibres financiers nécessaires à une saine gestion publique, et ce dans un contexte budgétaire difficile ?

Ce Profil Socio-Démographique a pour ambition d'éclairer la problématique démographique et sociale de votre commune au moyen d'une série de statistiques consacrées à la structure de la population et à ses perspectives d'évolution, à l'offre de services aux personnes âgées, en passant par le degré d'activité de la population, ses revenus et la dynamique immobilière. Le positionnement de votre commune par rapport à des moyennes de référence pertinentes contribue au caractère novateur de cette analyse.

Avec ce Profil Socio-Démographique, Belfius Banque sort quelque peu de son créneau habituel des études strictement financières. En effet, au vu de l'enjeu du vieillissement de la population et de ses incidences futures sur les finances de votre administration, il nous a semblé particulièrement opportun d'investir dans cette recherche et de vous présenter un cadre de référence pour l'affinement de votre politique relative aux seniors.

Cette analyse unique en Belgique illustre parfaitement notre volonté de maintenir le service aux pouvoirs locaux au cœur des préoccupations de Belfius Banque, ainsi que notre engagement à rester votre partenaire financier de référence.

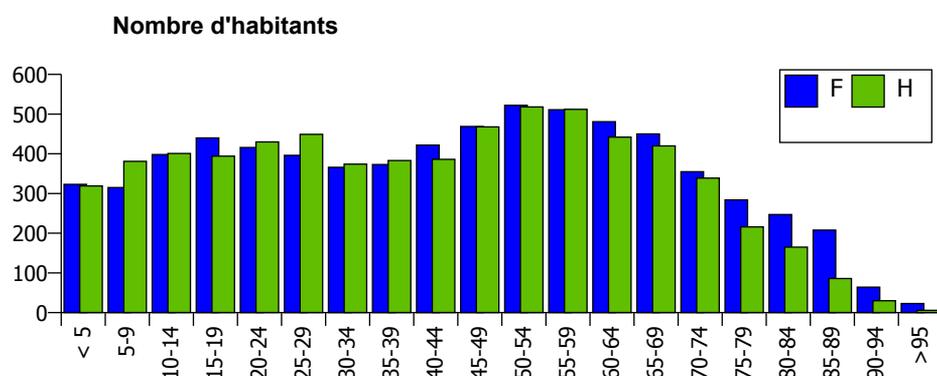
Dirk Gyselink.
Membre du Comité de Direction de Belfius Banque.

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement de la population *

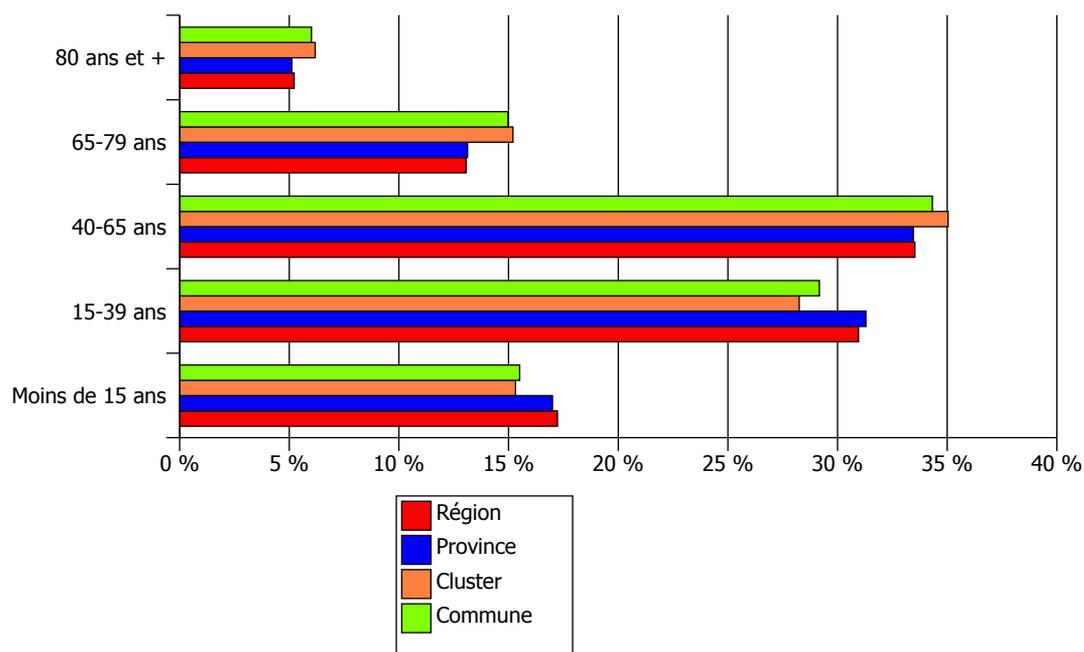
1.1. Structure démographique

Population 2018

COUVIN	Femme	%	Homme	%	Total	en %
Moins de 15 ans	1.036	48,5 %	1.101	51,5 %	2.137	15,5 %
15-39 ans	1.991	49,5 %	2.030	50,5 %	4.021	29,2 %
40-65 ans	2.405	50,8 %	2.326	49,2 %	4.731	34,3 %
65-79 ans	1.089	52,8 %	975	47,2 %	2.064	15,0 %
80 ans et +	542	65,4 %	287	34,6 %	829	6,0 %
Total	7.063	51,2 %	6.719	48,8 %	13.782	100,0%



Structure par âge - Comparaison : population 2018



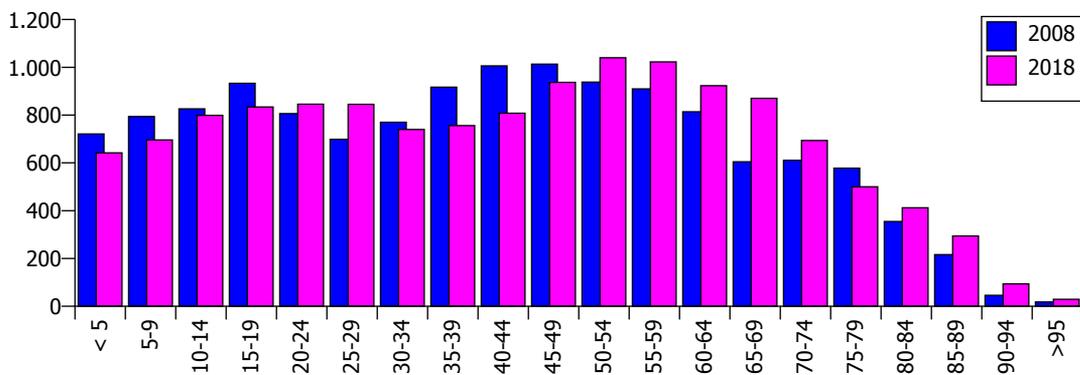
* Source : SPF Economie - DGSIE

1.2. Evolution démographique : 2008-2018

Evolution de la population totale

COUVIN	2008	2018	Variat° abs	Variat° %
Moins de 15 ans	2.341	2.137	-204	-8,7 %
15-39 ans	4.125	4.021	-104	-2,5 %
40-65 ans	4.681	4.731	50	1,1 %
65-79 ans	1.794	2.064	270	15,1 %
80 ans et +	635	829	194	30,6 %
Total	13.576	13.782	206	1,5 %

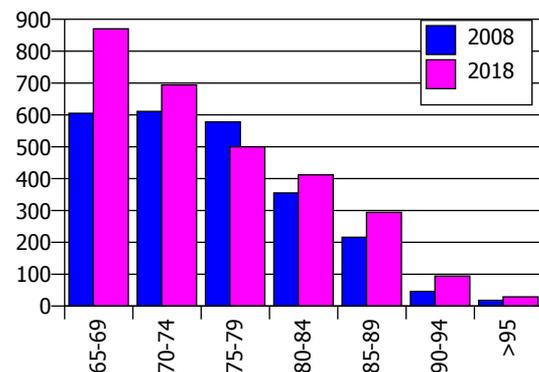
Nombre d'habitants



Evolution de la population de plus de 65 ans

COUVIN

	2008	2018	Var. abs.	Var. %
65-69	605	870	265	43,8 %
70-74	611	694	83	13,6 %
75-79	578	500	-78	-13,5 %
80-84	355	412	57	16,1 %
85-89	216	294	78	36,1 %
90-94	46	94	48	104,3 %
>95	18	29	11	61,1 %
Total > 65 ans	2.429	2.893	464	19,1 %



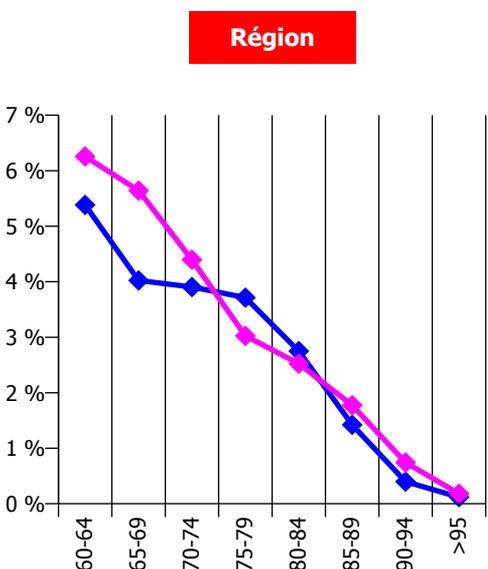
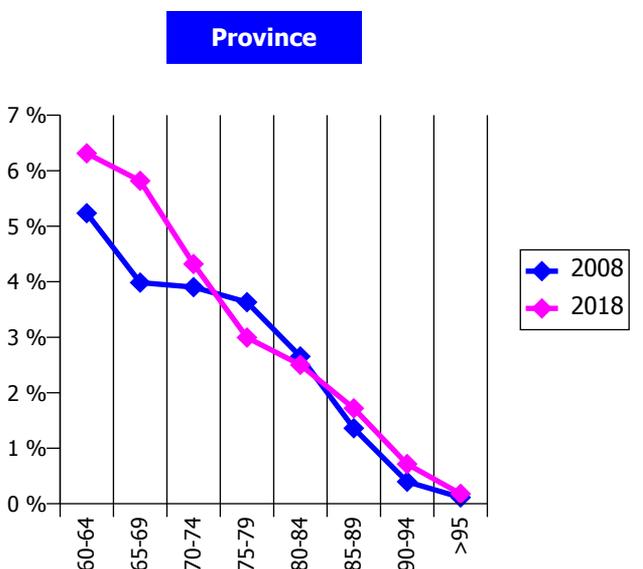
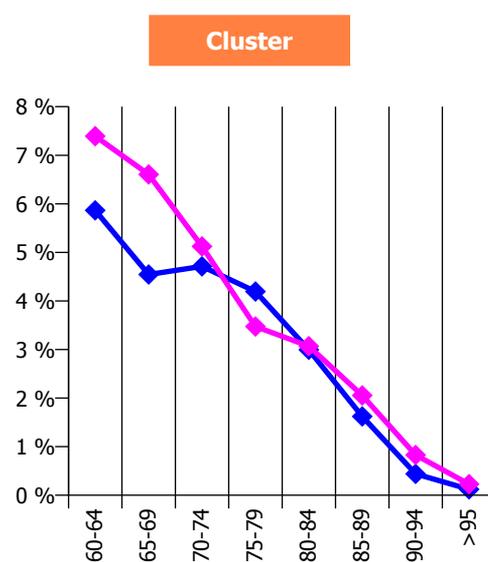
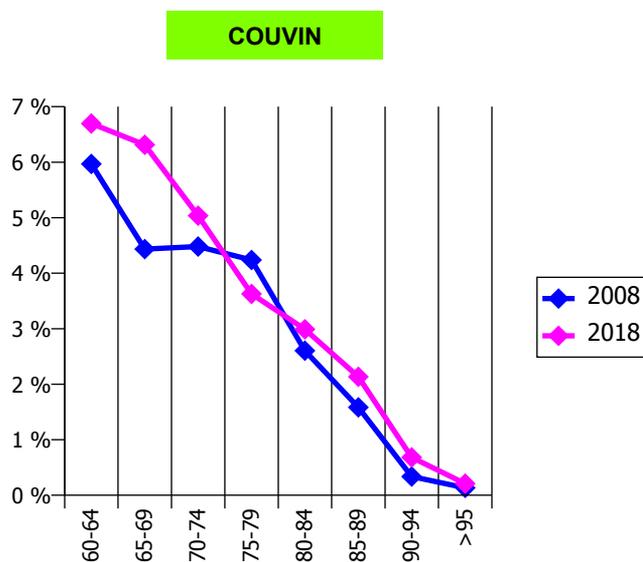
Le vieillissement de la population : une tendance fondamentale

À l'instar de la plupart des pays développés, la Belgique se trouve en pleine phase de transition démographique, combinant une diminution du taux de fécondité à une augmentation considérable de l'espérance de vie. Les nouvelles prévisions démographiques du Bureau fédéral du plan font état d'une croissance de la population belge de 10,6 millions en 2007 à 12,6 millions en 2060 (+ 19,6 %), mais également d'un glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées (avec un part de 26,3 % pour les personnes de 65 ans et plus).

Evolution de la population de + de 60 ans - comparaison

En % de la population totale

	COUVIN		Cluster		Province		Région	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
60-64	6,0 %	6,7 %	5,9 %	7,4 %	5,2 %	6,3 %	5,4 %	6,3 %
65-69	4,4 %	6,3 %	4,5 %	6,6 %	4,0 %	5,8 %	4,0 %	5,6 %
70-74	4,5 %	5,0 %	4,7 %	5,1 %	3,9 %	4,3 %	3,9 %	4,4 %
75-79	4,2 %	3,6 %	4,2 %	3,5 %	3,6 %	3,0 %	3,7 %	3,0 %
80-84	2,6 %	3,0 %	3,0 %	3,1 %	2,7 %	2,5 %	2,8 %	2,5 %
85-89	1,6 %	2,1 %	1,6 %	2,1 %	1,4 %	1,7 %	1,4 %	1,8 %
90-94	0,3 %	0,7 %	0,4 %	0,8 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %
>95	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Pop > 60	23,8 %	27,7 %	24,5 %	28,8 %	21,3 %	24,6 %	21,7 %	24,5 %



Evolution comparative des coefficients démographiques : 2008-2018

Vieillessement	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	103,8 %	110,6 %	90,1 %	92,8 %
2018	135,4 %	139,6 %	107,3 %	106,1 %
Différence 2008-18	31,6 %	29,0 %	17,2 %	13,4 %

Dépendance	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	54,2 %	55,5 %	51,6 %	51,8 %
2018	57,5 %	58,0 %	54,4 %	55,1 %
Différence 2008-18	3,3 %	2,5 %	2,9 %	3,3 %

Dépendance âgés	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	27,6 %	29,1 %	24,4 %	24,9 %
2018	33,1 %	33,8 %	28,2 %	28,4 %
Différence 2008-18	5,5 %	4,7 %	3,7 %	3,4 %

Vieillessement actifs pot.	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	113,5 %	117,1 %	104,5 %	105,3 %
2018	117,7 %	124,0 %	106,9 %	108,3 %
Différence 2008-18	4,2 %	6,9 %	2,4 %	3,0 %

Intensité du vieillissement	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	26,1 %	27,8 %	28,2 %	28,7 %
2018	28,7 %	28,9 %	28,0 %	28,6 %
Différence 2008-18	2,5 %	1,1 %	-0,2 %	-0,2 %

Principaux indicateurs de structure démographique : définition *

Coefficient de vieillissement	Ce coefficient représente la part des plus âgés (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de dépendance	Ce coefficient s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (moins de 15 ans, 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (15 à 64 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de dépendance des âgés	Il s'agit de la partie du coefficient de dépendance qui ne concerne que les 65 ans et plus. Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de vieillissement des actifs potentiels	Si l'on sépare les actifs potentiels (les 15-64 ans) en deux groupes d'âges de 25 ans, ce coefficient mesure la proportion des plus âgés d'entre eux (40-64 ans) par rapport au plus jeunes (15-39 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient d'intensité du vieillissement	Ce coefficient représente, au sein des âgés (65 ans et plus), le pourcentage des plus âgés d'entre eux (80 ans et plus).

Evolution démographique - Composantes *

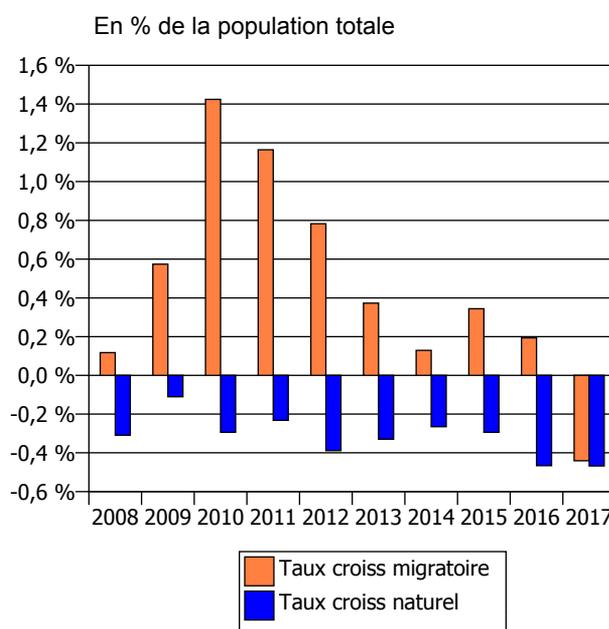
Evolution démographique au niveau communal

L'analyse démographique, généralement traitée au niveau macroéconomique, présente toutefois un grand intérêt au niveau local. La commune est en effet l'unité spatiale qui maximise les différences démographiques et où l'évolution peut connaître les plus grandes fluctuations au cours d'une période considérée.

L'évolution de la population au cours d'une période considérée résulte à la fois d'une composante naturelle (c-à-d l'écart entre les naissances et les décès) et d'une composante migratoire (c-à-d de l'écart entre les arrivées et les départs). Ces deux composantes peuvent être alternativement ou simultanément positives ou négatives d'une année à l'autre.

Commune : **COUVIN**

Année	Population au 1/1	Solde naturel	Solde migratoire	Variat° populat°
2008	13.576	-42	16	-26
2009	13.550	-15	78	63
2010	13.613	-40	195	155
2011	13.768	-32	161	129
2012	13.897	-54	109	55
2013	13.952	-46	52	6
2014	13.958	-37	18	-19
2015	13.939	-41	48	7
2016	13.946	-65	27	-38
2017	13.908	-65	-61	-126
2008-2017		-437	643	206



Pour la majorité des communes (+/-80%), le rôle du bilan migratoire est toutefois plus déterminant que celui du bilan naturel. Les grandes agglomérations du pays (les communes bruxelloises exceptées, car soutenue par une forte immigration internationale), et les communes très rurales présentent un bilan démographique le plus souvent négatif. A contrario, les communes périurbaines, de nombreuses communes frontalières et les communes touristiques (notamment sous l'influence de l'installation de pensionnés) connaissent une évolution démographique positive.

Evolution comparative (taux de croissance 2008-2017 en % de la population)

2008-2017	Solde naturel	Solde migratoire	Taux croiss. tot
COUVIN	-3,16 %	4,66 %	1,51 %
Cluster	-3,11 %	4,16 %	1,04 %
Province	0,58 %	5,20 %	5,78 %
Région	0,41 %	4,32 %	4,73 %

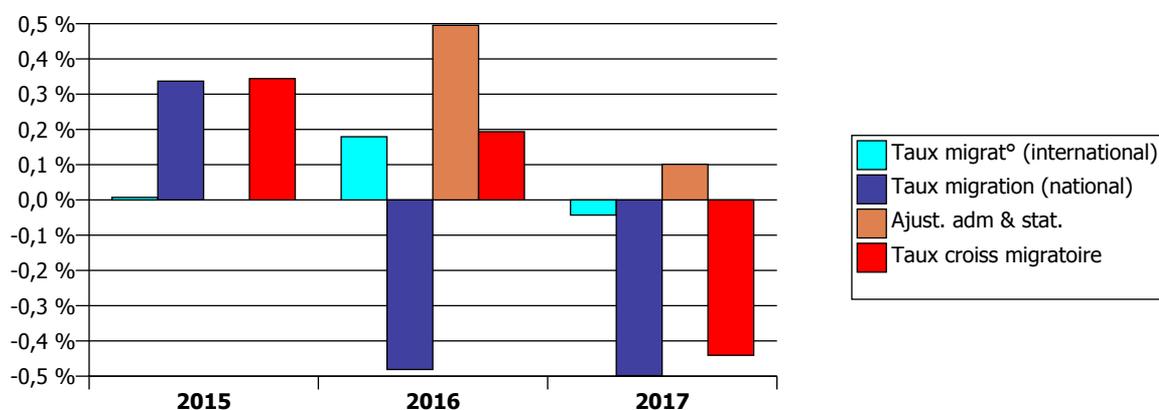
* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

Evolution des composantes migratoires

COUVIN

	Immigrations internationales	Emigrations internationales	Solde migratoire (international)	Solde migratoire (national)	Adaptat° admin. & ajust. stat.	Solde migratoire total
2013	53	46	7	76	-31	52
2014	62	53	9	19	-10	18
2015	52	51	1	47	0	48
2016	74	49	25	-67	69	27
2017	54	60	-6	-69	14	-61
Total	295	259	36	6	42	84

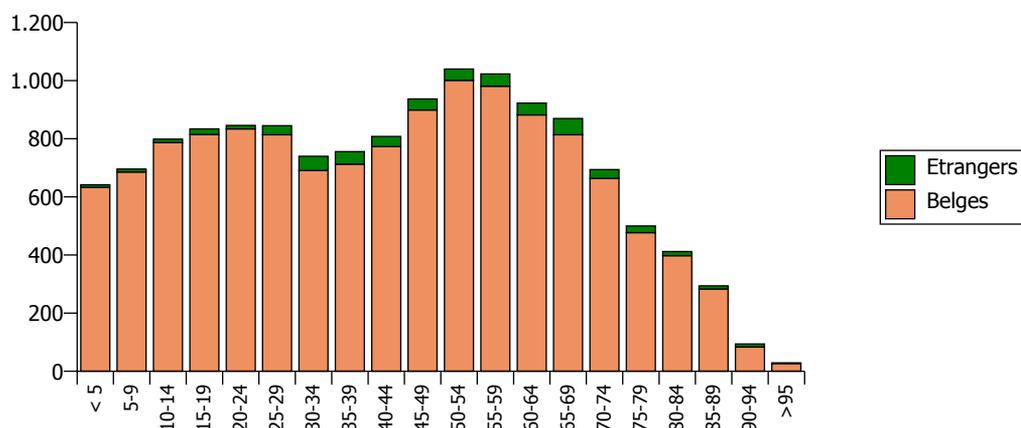
Taux de croissance des composantes migratoires (en % population)



Part de la population belge et étrangère

% Pop. étrangère	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	3,70 %	4,27 %	4,26 %	9,30 %
2018	3,82 %	4,65 %	5,04 %	10,19 %
Différence 2008-18	0,11 %	0,38 %	0,78 %	0,88 %

Répartition de la population belge et étrangère par catégories d'âge (2018)



* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

Autres indicateurs d'évolution et de structure démographique

Taux natalité	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	0,98 %	1,03 %	1,17 %	1,17 %
2017	0,83 %	0,92 %	0,98 %	1,02 %
Moyenne 2008-17	0,95 %	0,97 %	1,10 %	1,10 %

Taux mortalité	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	1,29 %	1,27 %	1,04 %	1,08 %
2017	1,29 %	1,29 %	1,04 %	1,05 %
Moyenne 2008-2017	1,27 %	1,28 %	1,04 %	1,06 %

Rap. masculinité	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	93,61 %	95,96 %	94,57 %	93,81 %
2018	95,13 %	98,09 %	96,12 %	95,47 %
Evolut° 2008-18	1,52 %	2,13 %	1,55 %	1,65 %

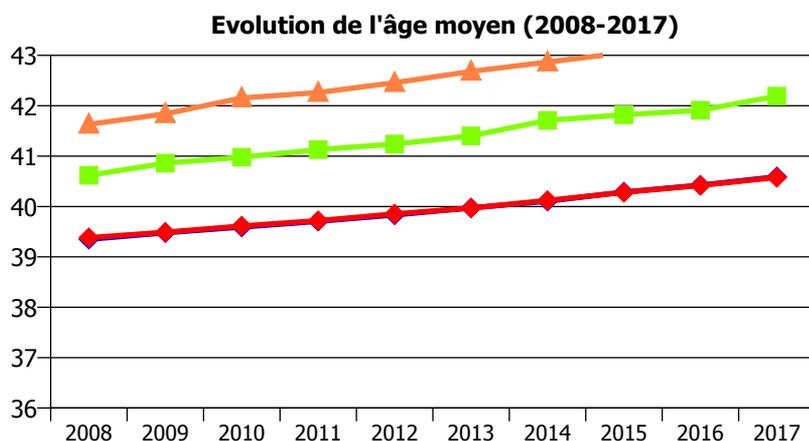
L'évolution naturelle de la population (soit le solde naturel) est elle-même influencée par le taux de natalité et de mortalité soit respectivement le nombre de naissances et le nombre de décès enregistré au cours d'une année rapporté à la population totale. La répartition de la population selon l'âge exerce évidemment une influence déterminante sur le mouvement naturel.

Enfin, le rapport de masculinité s'obtient en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes. Ce rapport évolue également avec l'âge. Il est supérieur à 100% à la naissance et pour les tranches d'âges les plus jeunes ; les naissances de garçons étant en moyenne supérieure aux filles. Il est par contre inférieur à 100% pour les tranches d'âge les plus élevées, l'espérance de vie étant sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Au total, les deux phénomènes ont tendance à se compenser de sorte que le rapport de masculinité est généralement proche de 100% pour l'ensemble de la population. Avec le vieillissement de la population, et la sur-représentation des femmes dans les catégories d'âge les plus élevées, ce rapport tend nettement à descendre sous les 100%.

Age moyen

Notion purement arithmétique calculée à partir des effectifs classés par année de naissance de la population considérée.

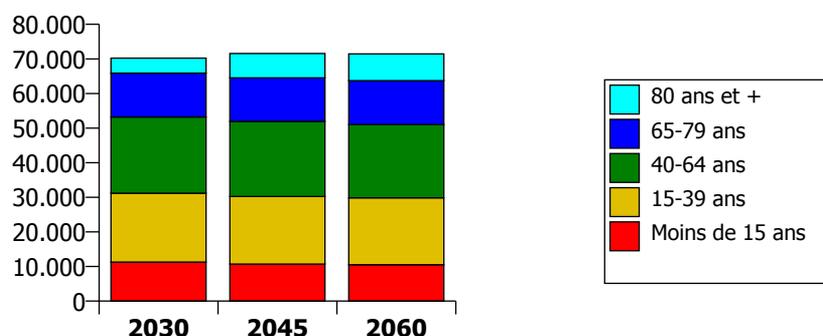
Age moyen	COUVIN	Cluster	Province	Région
2008	40,6	41,6	39,4	39,4
2017	42,2	43,3	40,6	40,6
Evolution (en année)	1,6	1,6	1,2	1,2



2.1 Prévisions à long terme (2015-2060) au niveau de l'arrondissement *

Le bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, en collaboration avec un Comité scientifique d'accompagnement, ont publié en mai 2008 une nouvelle édition des perspectives démographiques. Elles couvrent la période 2015-2060 et les résultats sont disponibles au niveau de l'arrondissement.

Arrondissement de Philippeville



Evolution comparative de la structure par âge 2016-2060

Taux de croissance de la population (2016-2060) par catégories d'âge

	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	-4,4 %	11,7 %	10,4 %
15-39 ans	-2,2 %	9,0 %	8,1 %
40-64 ans	-10,2 %	1,6 %	-0,3 %
65-79 ans	41,3 %	49,5 %	39,8 %
80 ans et +	128,7 %	126,6 %	113,5 %
Population Tot.	7,1 %	18,0 %	15,2 %

Evolution des catégories d'âge (en % de la population totale)

		2030	2045	2060
Moins de 15 ans	Arrond.	16,1 %	15,0 %	14,7 %
	Province	17,0 %	16,3 %	16,3 %
	Région	17,2 %	16,7 %	16,7 %
15-39 ans	Arrond.	28,4 %	27,3 %	27,1 %
	Province	29,9 %	29,1 %	29,0 %
	Région	29,9 %	29,3 %	29,1 %
40-64 ans	Arrond.	31,4 %	30,3 %	29,6 %
	Province	30,9 %	30,0 %	29,1 %
	Région	30,9 %	29,8 %	29,2 %
65-79 ans	Arrond.	18,0 %	17,5 %	17,8 %
	Province	16,2 %	15,6 %	16,0 %
	Région	15,8 %	15,2 %	15,3 %
80 ans et +	Arrond.	6,2 %	9,9 %	10,8 %
	Province	5,9 %	9,0 %	9,7 %
	Région	6,1 %	9,0 %	9,7 %

Evolution des indicateurs de vieillissement

Vieillessement	Arrondissement	Province	Région
2030	150,4 %	130,2 %	128,0 %
2045	182,9 %	150,2 %	144,5 %
2060	194,1 %	157,2 %	149,5 %

Dépendance	Arrondissement	Province	Région
2030	67,3 %	64,4 %	64,3 %
2045	73,5 %	69,2 %	69,2 %
2060	76,4 %	72,3 %	71,5 %

Dépendance des âgés	Arrondissement	Province	Région
2030	40,4 %	36,4 %	36,1 %
2045	47,5 %	41,5 %	40,9 %
2060	50,4 %	44,2 %	42,8 %

Vieillessement actifs pot.	Arrondissement	Province	Région
2030	110,5 %	103,4 %	103,3 %
2045	111,3 %	103,0 %	101,7 %
2060	109,6 %	100,4 %	100,5 %

Intensité du vieill.	Arrondissement	Province	Région
2030	25,5 %	26,7 %	27,9 %
2045	36,0 %	36,6 %	37,2 %
2060	37,8 %	37,8 %	38,8 %

Perspectives démographiques 2015-2060 du Bureau du Plan et du SPF Economie

Les perspectives de population 2015-2060 ont pour point de départ les observations au 1er janvier 2015. Elles couvrent 45 années de simulation jusque 2060. Elles sont élaborées par arrondissement, âge, sexe et essentiellement deux groupes de nationalité.

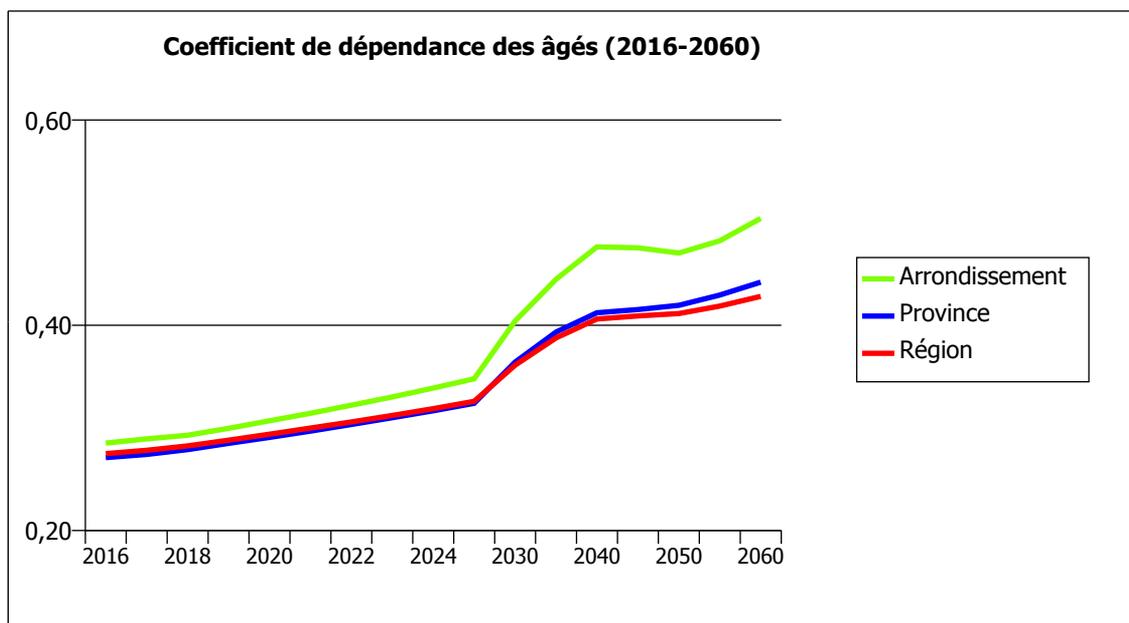
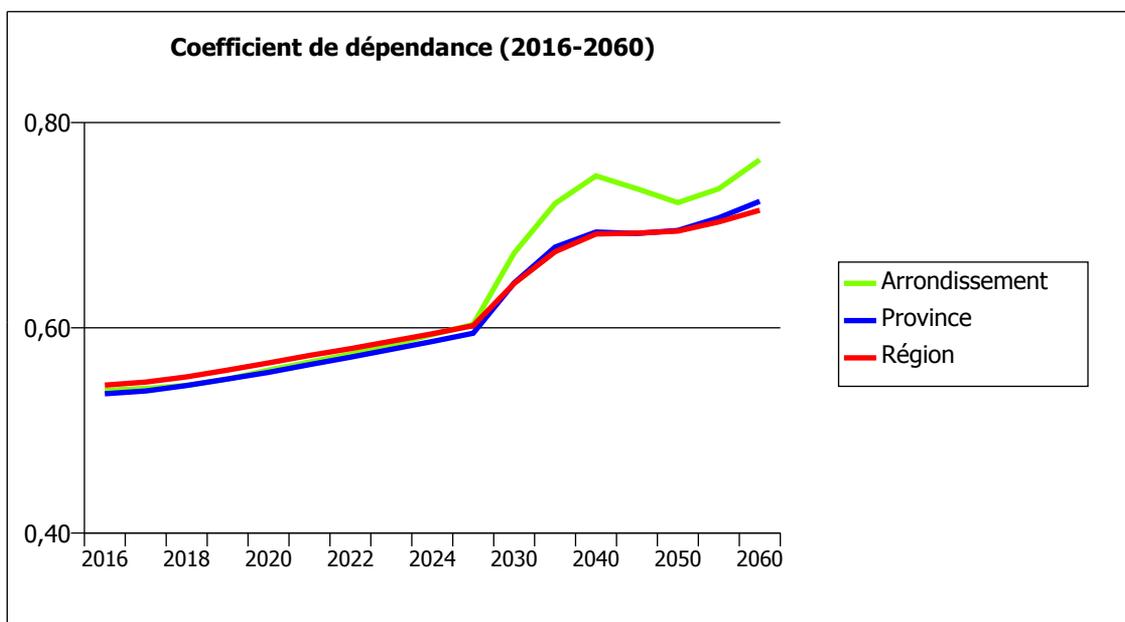
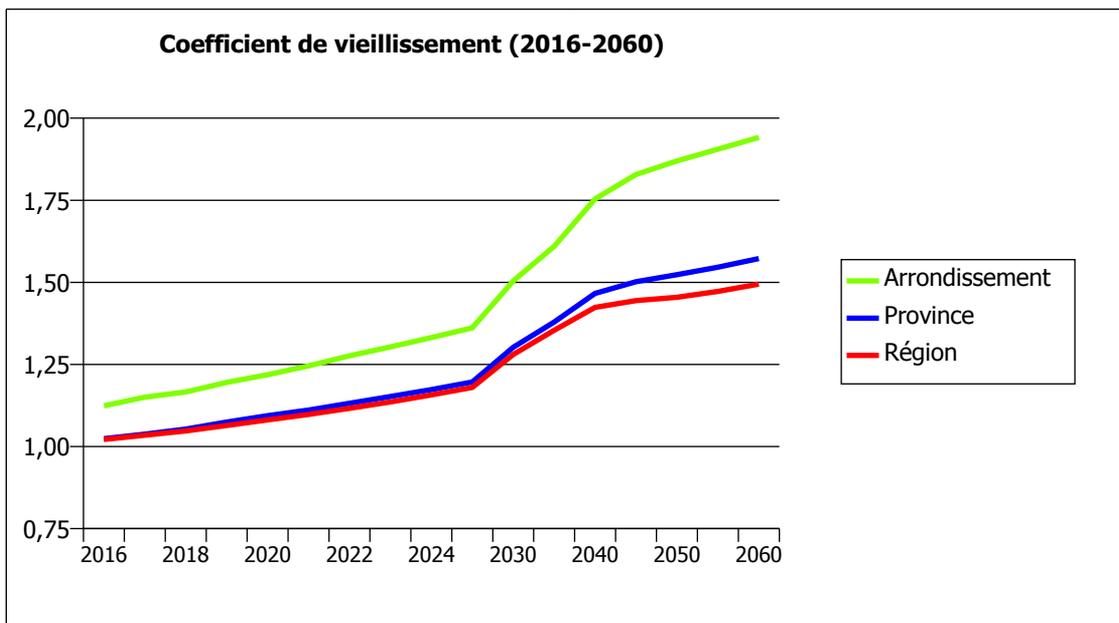
Par rapport aux perspectives de population de 2001, les hypothèses de base relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations ont en particulier été revues.

La baisse de la mortalité se poursuit à tous les âges tandis que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou nombre moyen d'enfants par femme) se stabiliserait au niveau de 1,77 enfant par femme en 2060, après une légère poursuite de la croissance observée ces dernières années. Enfin, les hypothèses relatives aux migrations internationales ont été fondamentalement revues en tenant compte de la croissance des flux moyens d'immigration observée ces trois dernières années.

Si la plus haute fécondité et la plus forte immigration nette contribue à ralentir quelque peu le processus de vieillissement par rapport aux projections antérieures, il n'empêche que les indicateurs démographiques traduisent un net vieillissement de la population d'ici 2060.

Cette évolution est toutefois assez contrastée selon les régions. C'est principalement la région de Bruxelles-capitale, principale porte d'entrée de la migration internationale, qui se démarque du reste du pays. A titre d'exemple, le coefficient de dépendance des âgés y serait de 38,51 en 2060, valeur à comparer à celle de 44,71 pour la Wallonie et à 48,72 pour la Flandre où le vieillissement de la population y serait le plus prononcé.

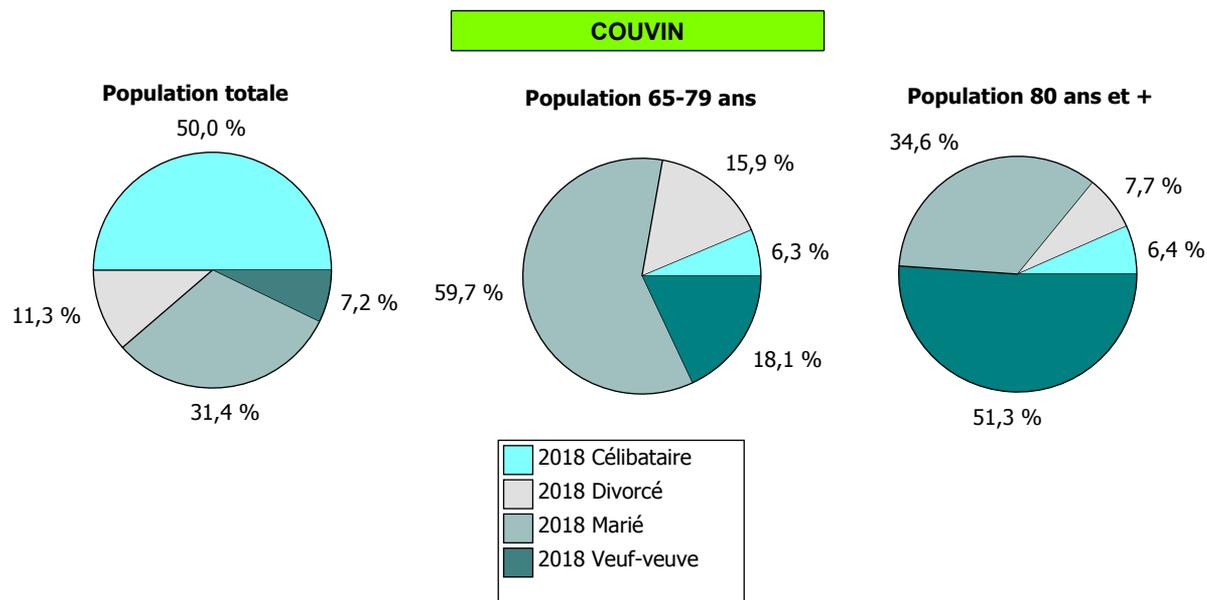
Pour plus d'info : voir site du Bureau Fédéral du Plan : www.plan.be « Perspectives démographiques 2015-2060 » édité par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.



3. Indicateurs socio-économiques liés au vieillissement

3.1. Etat civil - position économique

Etat civil en fonction de l'âge (2018)



Nbr pers. veufs/veuves	Sexe	COUVIN		Cluster	Province	Région
65-79 ans	Femme	295	2,0 %	2,2 %	1,9 %	1,9 %
	Homme	79	0,6 %	0,6 %	0,5 %	0,5 %
	Total	374	2,6 %	2,8 %	2,4 %	2,4 %
80 ans et +	Femme	351	2,5 %	2,7 %	2,3 %	2,4 %
	Homme	74	0,5 %	0,6 %	0,5 %	0,5 %
	Total	425	3,0 %	3,3 %	2,8 %	2,9 %
Total veufs > 65 ans	Total général	799	5,7 %	6,2 %	5,2 %	5,4 %

Nombre et taille moyenne des ménages

Nombre moyen de ménages	COUVIN
2011	6.153
2018	6.386
Evolution 2011-2018	233
Evolution en % (p/r à 2011)	3,79 %

Taille moyenne des ménages	COUVIN	Cluster	Province	Région
2011	2,24	2,22	2,36	2,32
2018	2,16	2,15	2,32	2,30

Source : SPF Economie - DGSIE

Position socio-économique (2016)

COUVIN	Femme	Homme	Total	en %
Population active occupée	2.198	2.520	4.718	34,0 %
Population active non occupée	510	583	1.093	7,9 %
Population non active	4.421	3.664	8.085	58,2 %
Population totale	7.129	6.767	13.896	100,0 %

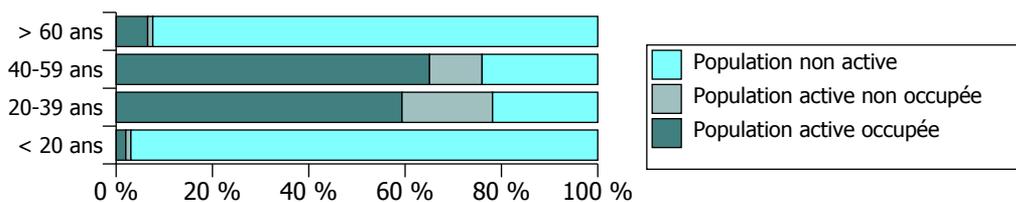
Source : WSE

Position socio-économique

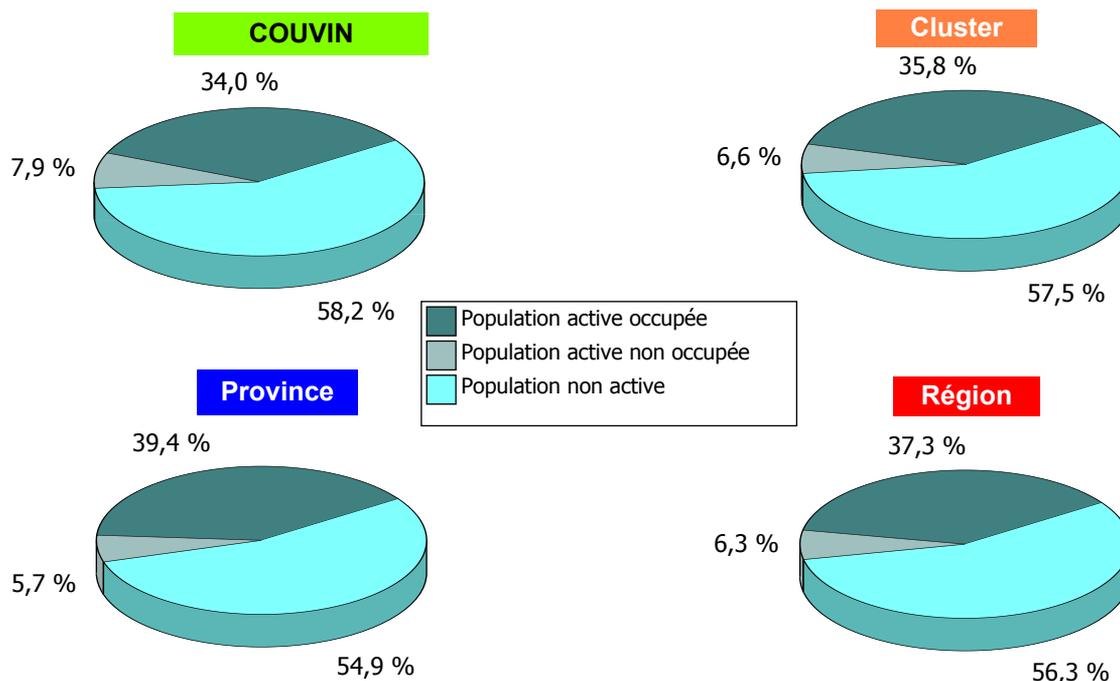
Population active occupée :
Les personnes qui travaillent. Calcul de la somme des employés et indépendants, corrigés pour ceux qui travaillent dans les deux systèmes.

Population active non-occupée :
Les personnes qui n'ont aucun travail, mais sont à la recherche active d'un travail et immédiatement disponibles. Ils sont chiffrés sur base des statistiques régionales (Forem, Actiris, VDAB) et groupés par l'office national de l'emploi.

Population non active :
La population non active regroupe les personnes qui n'ont aucun travail, ne sont pas à la recherche et/ou ne sont pas disponibles.



Comparaison de la structure de la population active / inactive



Taux d'activité - taux de chômage (par catégories d'âge)

	COUVIN	Cluster	Province	Région
Taux d'activité	65,9 %	66,9 %	69,4 %	67,5 %
45-49 ans	80,2 %	82,0 %	85,3 %	82,5 %
50-54 ans	76,2 %	77,4 %	81,9 %	79,2 %
55-59 ans	67,4 %	69,4 %	73,7 %	72,0 %
60-64 ans	30,8 %	35,4 %	35,2 %	34,5 %

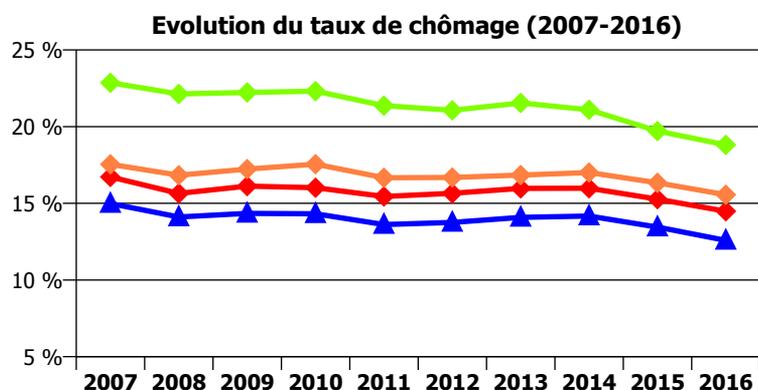
Taux d'activité :

Représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes actives non-occupées) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans (donc de la population en âge de travailler).

Taux de chômage :

Représente les chômeurs (=population active non-occupée) en pourcentage des forces de travail (= population active occupée et non occupée)

	COUVIN	Cluster	Province	Région
Taux de chômage	18,8 %	15,6 %	12,6 %	14,5 %
18-19 ans	46,5 %	37,6 %	37,0 %	36,9 %
20-24 ans	39,9 %	33,5 %	31,8 %	33,8 %
25-29 ans	24,2 %	19,0 %	16,2 %	19,2 %
30-34 ans	20,9 %	15,4 %	11,5 %	13,8 %
35-39 ans	13,3 %	11,6 %	9,1 %	11,3 %



Source : WSE

Structure de la population non occupée et pensionnée (2016)

	COUVIN	Cluster	Province	Région
Bénéficiaire d'une pension	33,7 %	34,1 %	31,4 %	29,5 %
Enfants bénéficiaires d'allocations familiales	39,2 %	37,8 %	44,5 %	41,1 %
Interruption / mise en disp.	4,0 %	3,3 %	3,1 %	3,4 %
Bénéficiaire aide sociale	2,8 %	1,8 %	2,0 %	2,2 %
Incapacité / handicap	6,7 %	6,5 %	5,1 %	5,9 %
Autre	13,7 %	16,6 %	13,8 %	17,8 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)

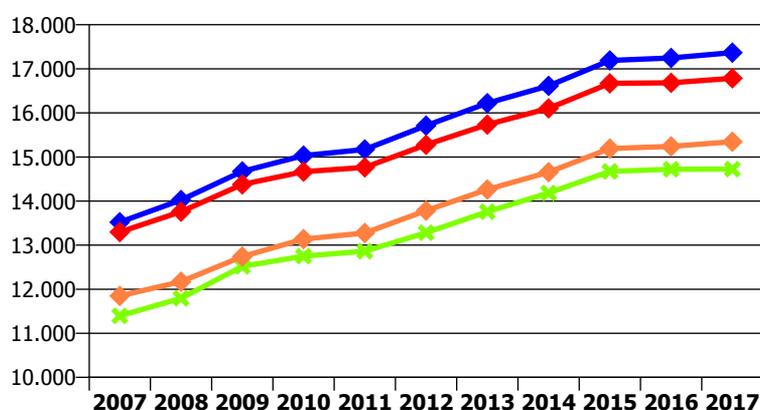
3.2. Revenus des ménages et allocations de pension

Niveau de revenus des ménages (sur base des déclarations fiscales 2017 - revenus 2016)

Revenu moyen (déclarat°)	COUVIN	Cluster	Province	Région
2007	19.647	20.344	23.507	24.449
2017	25.574	26.078	30.646	31.513

Revenu moyen (par hab.)	COUVIN	Cluster	Province	Région
2007	11.395	11.847	13.520	13.298
2017	14.725	15.347	17.369	16.787

Evolution du revenu moyen par hab. (2007-2017)



Structure des revenus (déclarations 2017 - revenus 2016)

EUR par Hab.	COUVIN	Cluster	Province	Région
Revenus professionnels	14.489	15.106	17.146	16.535
Revenus immobiliers	253	240	228	230
Revenus mobiliers	24	35	33	56
Revenus divers	8	16	20	20
Dépenses déductibles	-49	-49	-58	-55
Revenus nets imposables	14.725	15.347	17.369	16.787

Répartition des déclarations par tranche de revenus

	COUVIN		Cluster	Province	Région
	Nombre	% total décl.	% total décl.	% total décl.	% total décl.
<10.000	1.137	14,2 %	14,4 %	13,9 %	14,2 %
<20.000	2.868	35,8 %	35,0 %	28,5 %	29,9 %
<30.000	1.755	21,9 %	21,3 %	20,9 %	21,4 %
<40.000	936	11,7 %	11,8 %	12,6 %	12,5 %
<50.000	523	6,5 %	6,8 %	7,8 %	7,3 %
>50.000	789	9,9 %	10,8 %	16,2 %	14,7 %
Nbr. tot. déclarat°	8.008	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Nombre de déclarat° (en % populat°)	57,6 %	58,6 %	56,6 %	56,2 %
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Source : SPF Economie (Statbel) - revenus fiscaux

Bénéficiaires d'allocation de pension (ONP) - 2018

Bénéficiaires pension	COUVIN		Cluster	Province	Région
	Nombre	en % populat°	en % populat°	en % populat°	en % populat°
Pension trav. (salar. & indep)	2.499	18,1 %	18,5 %	15,7 %	16,0 %
GRAPA & Rev. garanti	216	1,6 %	1,6 %	1,1 %	1,0 %
Total	2.715	19,7 %	20,1 %	16,8 %	17,0 %

Allocation mensuelle moyenne	COUVIN	Cluster	Province	Région
Salariés	975,0	876,5	973,9	1.004,1
Indépendants	533,6	554,3	555,8	555,3
GRAPA & Rev. garanti	351,6	396,0	350,8	352,2

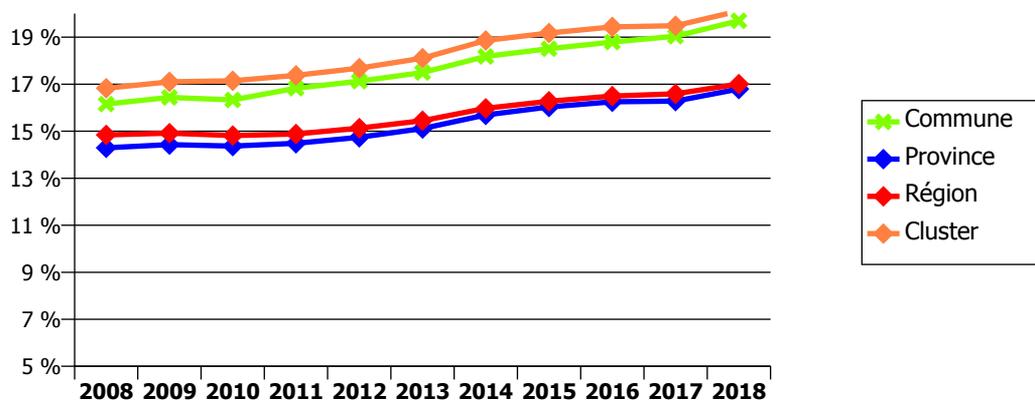
Source : ONP

L'office national des pensions (ONP) dispose de statistiques portant notamment sur le nombre de bénéficiaires au 1^{er} janvier de l'exercice considéré ainsi que sur le montant des pensions versées. Ces dernières sont des montants mensuels bruts. Ces chiffres n'incluent que la pension légale (sans tenir compte des apports éventuels des 2^o et 3^o piliers).

La population âgée est davantage exposée au risque de pauvreté. Le système belge prévoit dès lors divers instruments pour assurer un montant minimum de pension.

La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) est une allocation d'aide sociale pour personnes âgées et constitue principalement un complément aux pensions des régimes salarié et indépendant. La GRAPA a été introduite en 1991 en remplacement du RGPA (revenu garanti aux personnes âgées). Cette allocation tend à disparaître car ce n'est que dans le cas où l'allocation RGPA s'avère plus avantageuse que le droit a été maintenu.

Evolution des bénéficiaires de pension (ONP) - en % de la population (2008-2018)



Bénéficiaires des droits à l'intégration et à l'aide sociale - 2017

COUVIN	2008	2017
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	8,8	5,0
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	130,8	327,9
Total	139,6	332,9

Moyenne annuelle calculée à partir des chiffres mensuels de l'année considérée

Droit à l'intégration sociale (DIS)

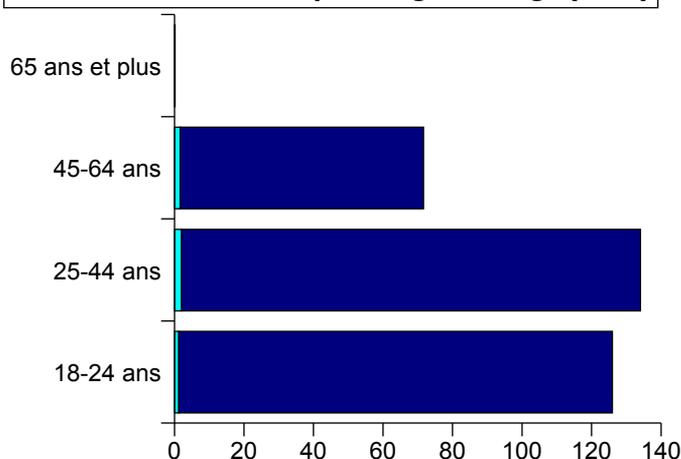
Le droit à l'intégration sociale (DIS) prend la forme d'une part d'un revenu d'intégration, assorti ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale et d'autre part d'une mise à l'emploi.
Ce droit a fait l'objet d'une première modification importante en octobre 2002, lors du remplacement de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence par la loi du 26 mai 2002. Une deuxième modification est intervenue le 1er janvier 2005 lors de l'introduction des nouvelles catégories du revenu d'intégration.

Droit à l'aide sociale (DAS)

Le droit à l'aide sociale porte sur trois types d'aide : l'aide financière (équivalent du revenu d'intégration), les mesures de mise à l'emploi et/ou l'aide médicale urgente.
Seulement les candidat-refugié et les étrangers inscrit dans le registre populations (cat. B et I) sans droit minimex (nationalité) ont ce droit.
Base légale : la loi organique et la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale.

Les données chiffrées sont basées sur les demandes de remboursement introduites par 589 CPAS auprès du SPP Intégration sociale

Nombre de bénéficiaires par catégories d'âge (2017)



COUVIN	2008	2017	Evol. abs.	Evol. en %
18-24 ans	44,9	126,0	81,1	180,6 %
25-44 ans	45,2	134,1	88,8	196,4 %
45-64 ans	46,3	71,7	25,3	54,7 %
65 ans et plus	1,0	0,2	-0,8	-84,0 %
Total	137,5	331,9	194,4	141,4 %

■ Revenu d'Intégration Sociale (DIS) 2017
■ Equivalent revenu d'intégration (DAS) 2017

Nombre de bénéficiaires de l'intégration et de l'aide sociale (pour 1000 habitants) - 2017

Population totale	COUVIN	Cluster	Province	Région
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	0,4	0,3	0,8	1,0
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	23,6	17,3	16,0	18,1
Total	23,9	17,5	16,7	19,1

Source : SPP Intégration sociale

Nombre de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) - 2018

En % de la pop. de 65 ans et +	7,47 %	7,36 %	5,84 %	5,47 %
--------------------------------	--------	--------	--------	--------

3.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée en soins de santé (BIM-Omnio)

Les personnes ayant des revenus modestes peuvent bénéficier d'un remboursement plus élevé de leurs soins de santé. Deux statuts permettent d'ouvrir ce droit : le statut BIM et le statut OMNIO.

Le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) est accordé automatiquement aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration social ou l'aide sociale équivalente du CPAS sans interruption depuis au moins trois mois, une allocation liée à un handicap, la Grapa (Garantie de revenu aux personnes âgées), les enfants qui sont atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 pour cent.

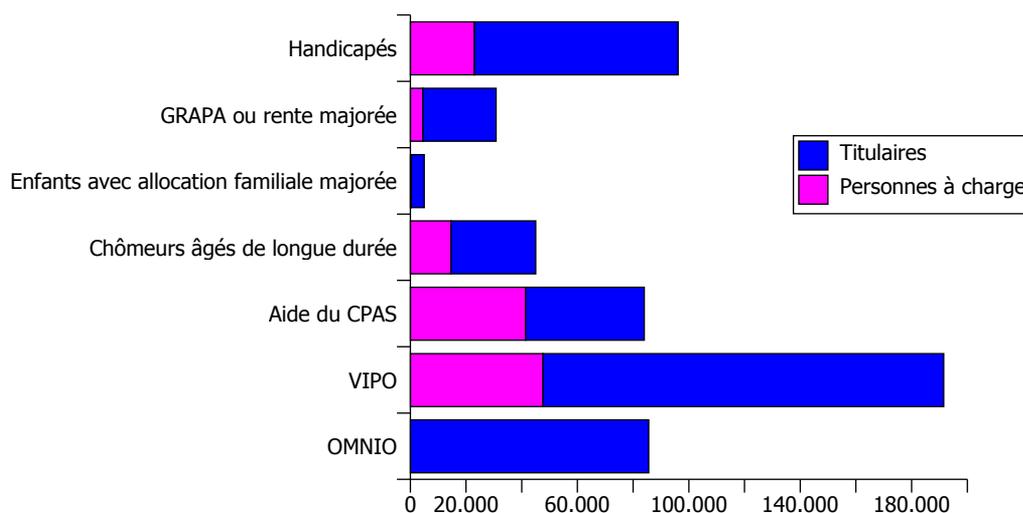
Le statut BIM est également accordé à diverses catégories de bénéficiaires, pour autant que les personnes le demandent et que les revenus annuels bruts imposables du ménage ne dépassent pas 14.337,94 euros (cette somme est augmentée de 2.654,33 euros par personne à charge). Il s'agit des anciens bénéficiaires « VIPO » (les pensionné(e)s, les veuves et veufs, les orphelin(e)s et les bénéficiaires d'une indemnité d'invalidité) mais aussi des personnes handicapées, les résident(e)s ayant atteint l'âge de 65 ans, les chômeurs de longue durée âgés de 50 ans au moins.

Le statut OMNIO étend le bénéfice de l'intervention majorée en soins de santé à de nouvelles catégories de personnes à revenus modestes. Dans ce cas, c'est le revenu, et non plus le statut qui ouvre le droit. Peuvent ainsi en bénéficier aussi bien des chômeurs que des travailleurs à bas salaire et/ou à temps partiel ou des indépendants, pour autant qu'ils en fassent la demande.

L'ensemble de ces catégories de bénéficiaires a l'avantage de regrouper l'ensemble des membres du ménage et constitue un bon indicateur pour étudier les situations à risque de précarité au niveau communal *

* Anne-Catherine GUIO (IWEPS) - Sarah Carpentier (CSB) : Un nouvel indicateur de précarité au niveau communal, Les Brèves de l'IWEPS, N° 1

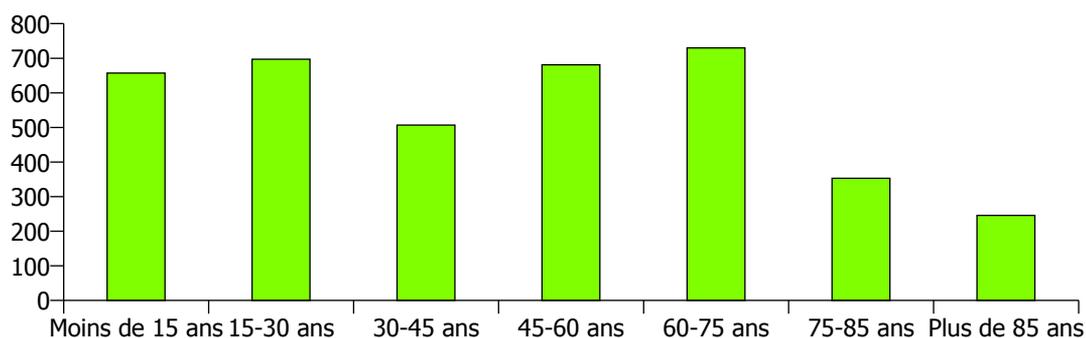
Répartition par type de bénéficiaires : Wallonie



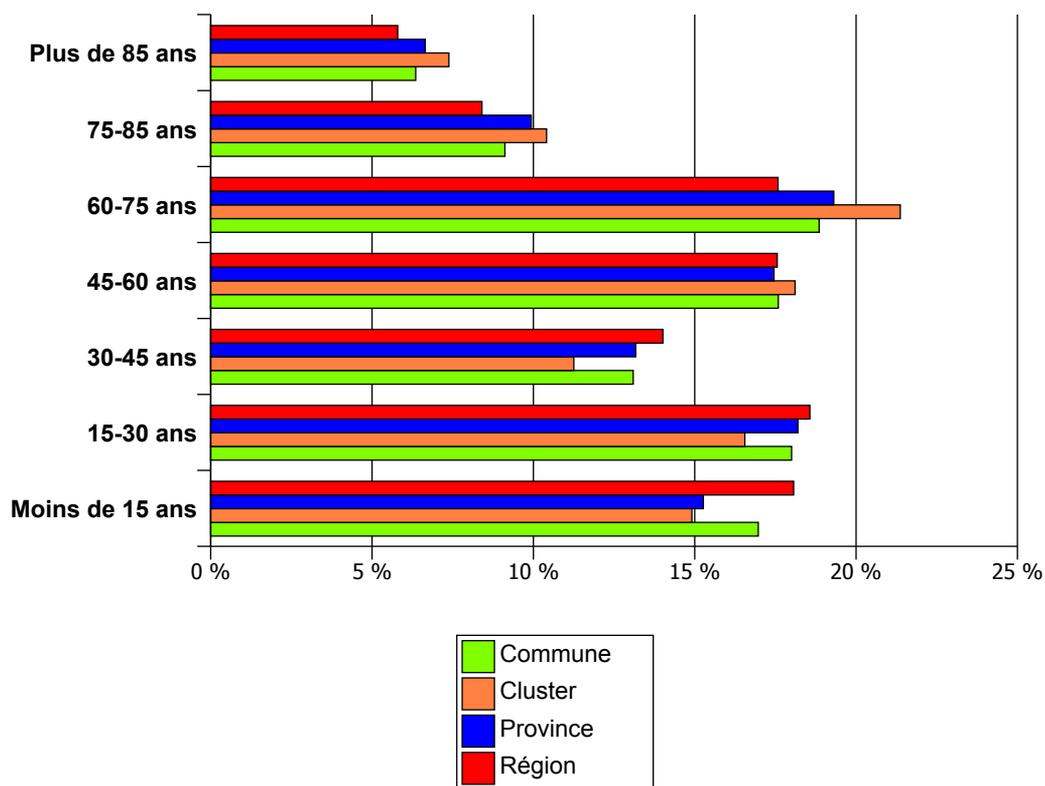
Nombre de bénéficiaires du statut BIM-Omnio en % de la population (2017)

Nbr abs.	COUVIN	Cluster	Province	Région
3871	27,83 %	24,59 %	18,15 %	20,77 %

Répartition des bénéficiaires BIM-Omnio par catégories d'âge



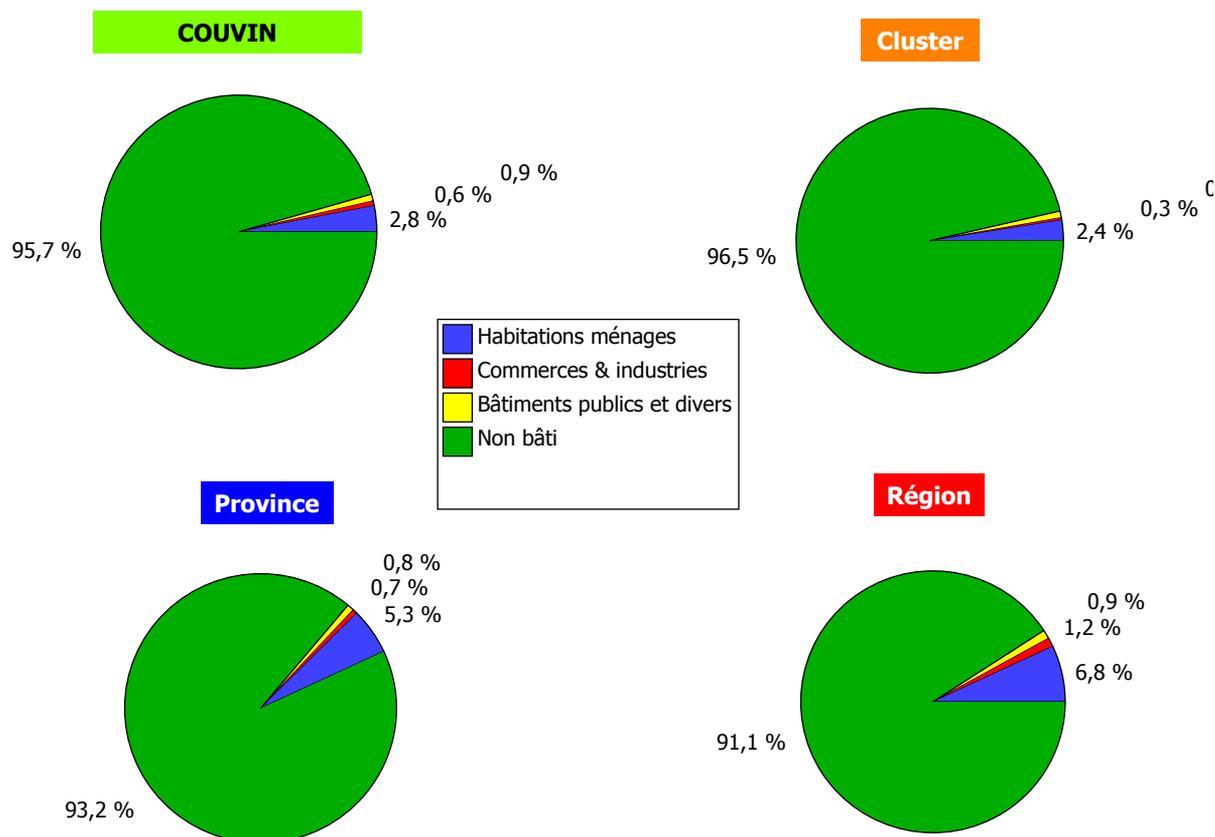
Comparaison



3.4. Structure foncière et dynamique immobilière *

Affectation du sol (superficie cadastrée) : 2018

Superficie cadastr.	Densité de la population			
COUVIN	Cluster	Province	Région	
en Ha	Hab / Km ²	Hab / Km ²	Hab / Km ²	Hab / Km ²
20.106,9	68,5	52,1	140,5	226,2



Evolution de l'affectation du sol : variation 2010-2018

	COUVIN		Cluster	Province	Région
	en Ha	en %	en %	en %	en %
Habitations ménages	46,6	8,9 %	9,9 %	7,1 %	8,5 %
Commerces & industries	13,1	12,5 %	8,5 %	4,4 %	4,0 %
Bâtiments publics et divers	9,3	5,6 %	2,7 %	1,1 %	3,8 %
Non bâti	-73,1	-0,4 %	-0,3 %	-0,4 %	-0,6 %

Espace résidentiel par habitant (2018)

La superficie résidentielle par habitant s'obtient en rapportant la superficie totale des terrains résidentiels d'une entité au nombre d'habitants. Par terrains résidentiels, on entend les parcelles qui accueillent les logements (maison, appartements, fermes) mais aussi leurs annexes bâties (cours, garage, remise, serre ...) et non bâties (jardins, potagers, parcs). Le ratio s'exprime en m² par habitant.

	COUVIN	Cluster	Province	Région
2010	429,0	495,3	416,9	323,9
2018	458,7	533,3	423,2	334,0
Evolution 2010-2018	6,9 %	7,7 %	1,5 %	3,1 %

* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

Parc immobilier : 2010-2018 (nombre de logements)

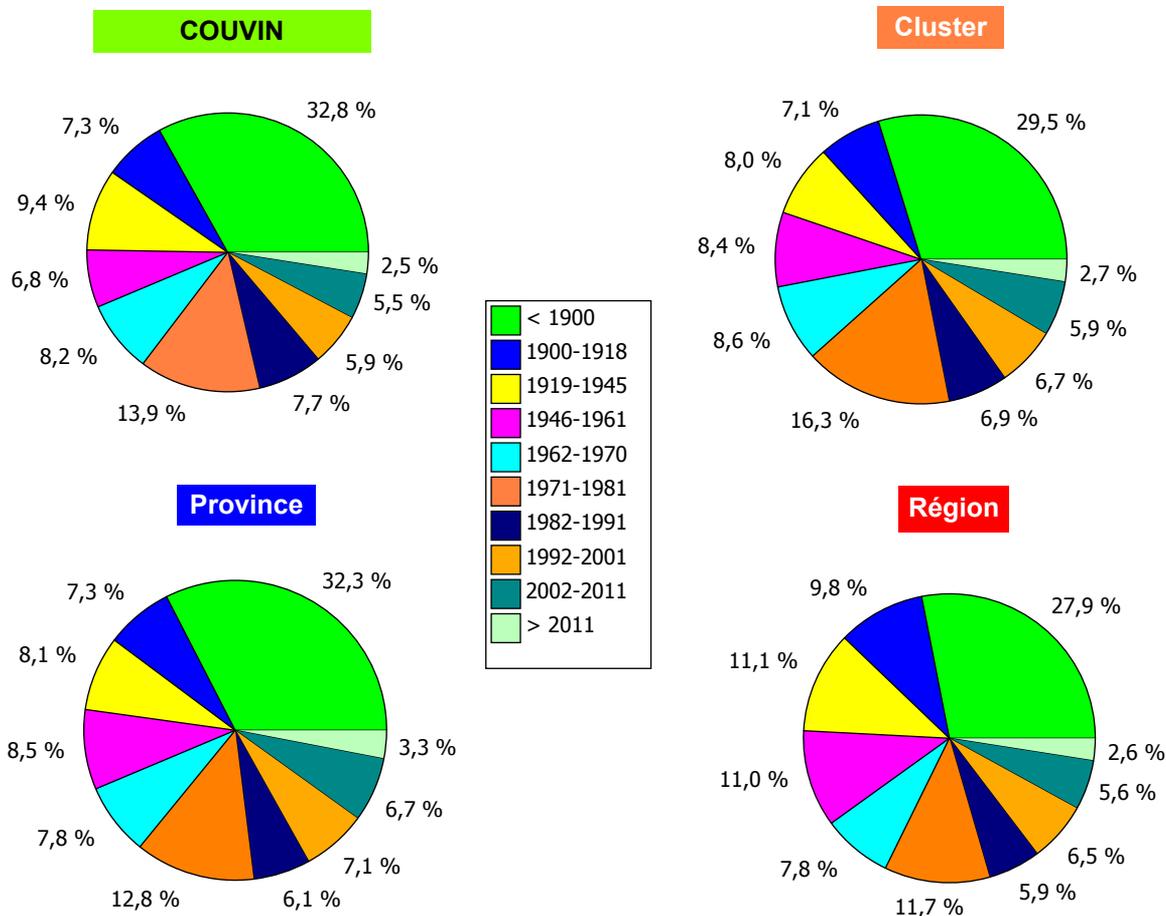
COUVIN	2010	2018	2018-2010	2018-2010
Maisons de type ouvert	2.845	3.010	165	5,8 %
Maisons demi-fermées	1.383	1.435	52	3,8 %
Maisons de type fermé	1.326	1.399	73	5,5 %
Buildings & appartements	165	381	216	130,9 %
Maisons de commerce	208	195	-13	-6,3 %
Autres bâtiments	771	767	-4	-0,5 %
Nombre total	6.698	7.187	489	7,3 %

Parc immobilier : caractéristiques des logements (2018)

	COUVIN	Cluster	Province	Région
Nbr moyen d'hab / logement	1,92	1,58	2,14	2,12
% de logements "ouverts" & "1/2 ouv"	61,8 %	58,3 %	61,9 %	52,5 %
% Logement avec SDB	84,3 %	89,4 %	93,3 %	89,2 %
% Bâtiment avec chauffage central	46,2 %	49,9 %	55,9 %	54,9 %
% Bâtim. < 65 m ²	15,0 %	12,8 %	8,7 %	15,3 %
% de logements sociaux				

(2012)

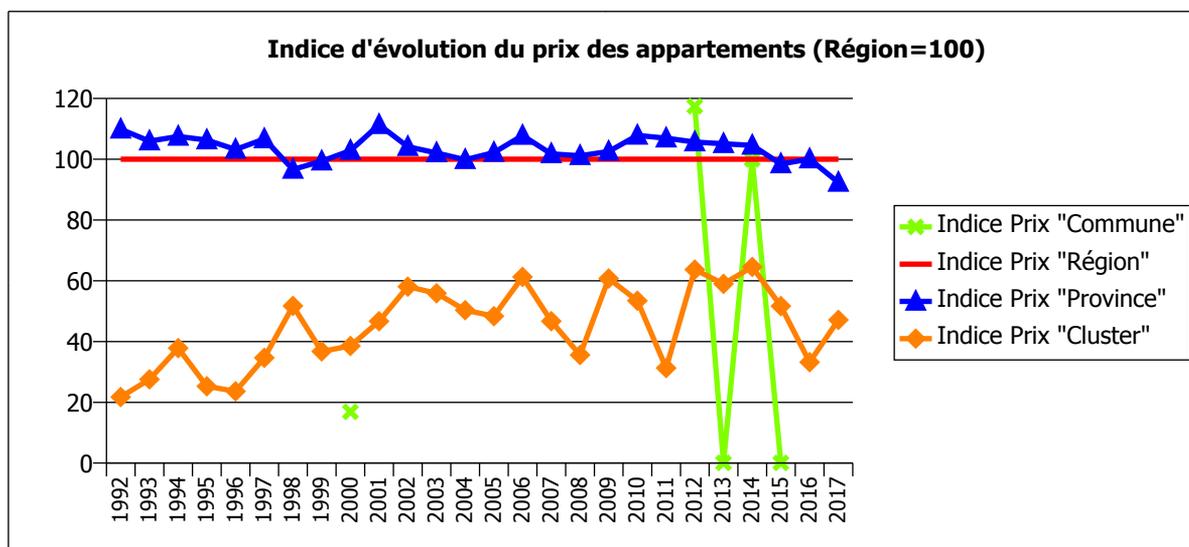
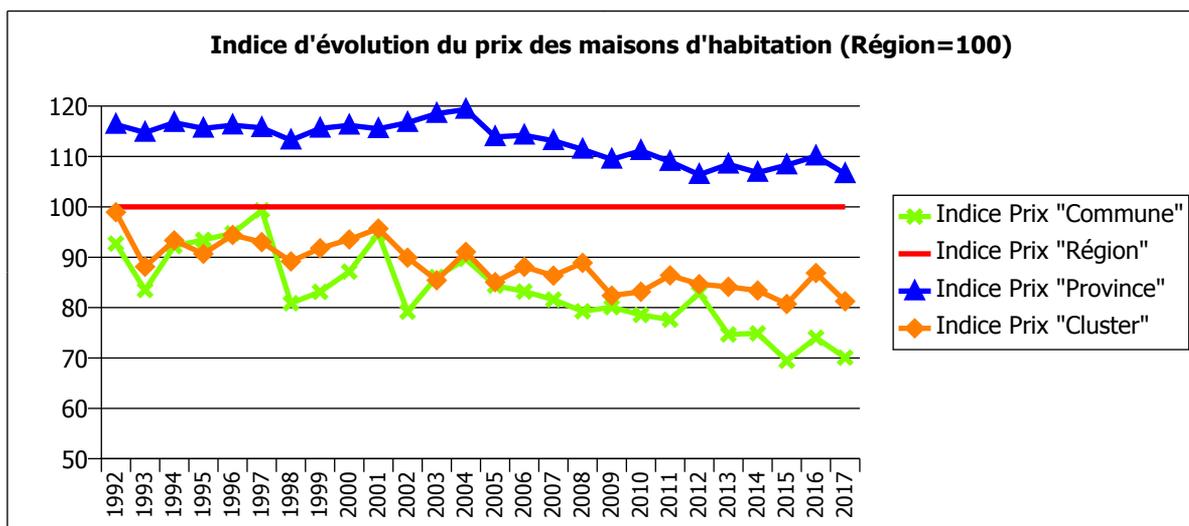
Répartition du bâti par année de construction : 2018



* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

Activité immobilière : vente de biens immobiliers (1992-2017)

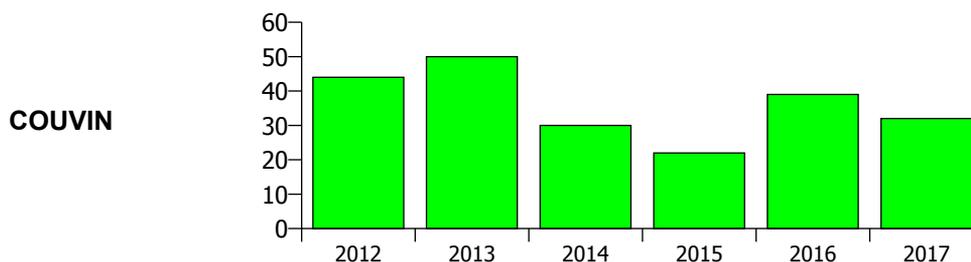
Prix moyen 2017	COUVIN	Cluster	Province	Région
Maison d'habitation (px unit)	113.570	131.685	172.708	162.085
Appartement (px unit)		77.060	150.973	163.467



* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

Activité immobilière : octroi de permis de bâtir (nouvelles constructions - secteur résidentiel)

Evolution du nombre de permis de bâtir pour des nouveaux logements



Nombre de permis de bâtir (nouvelles construct°) pour 1000 logements existants

	COUVIN	Cluster	Province	Région
2007	6,8	10,0	11,7	9,7
2017	4,5	4,6	8,4	6,4

Viellissement de la population et dynamique immobilière

Le phénomène de vieillissement de la population est associé statistiquement au niveau local à une ancienneté du patrimoine immobilier, à des logements de petite taille, à une certaine faiblesse en termes de confort des logements. La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables. A contrario, les communes qui connaissent une forte expansion démographique enregistrent le plus souvent une forte dynamique immobilière (vente de terrain, permis de bâtir, construction de nouveaux logements,...) ainsi qu'une croissance de leurs bases imposables (revenus cadastraux, impôt des personnes physiques). Le niveau de revenus de la population migrante exerce évidemment aussi une influence non négligeable (cf. les centres urbains accueillant des réfugiés politiques ou des communes touristiques accueillant des pensionnés à revenus élevés).

Revenu cadastral imposable (en EUR/Hab.) par affectation - Evolution 2008-2018

Total		COUVIN	Cluster	Province	Région
	2008	375,6	443,3	467,2	519,9
	2018	411,2	473,6	483,7	529,1
	Evolut° en %	9,5 %	6,8 %	3,5 %	1,8 %
Par affectation					
Habitations ménages	2008	222,9	266,3	308,9	332,7
	2018	256,6	307,5	343,6	359,6
	Evolut° en %	15,1 %	15,5 %	11,2 %	8,1 %
Commerces & industries	2008	101,8	94,9	120,0	154,4
	2018	109,4	93,8	107,0	140,7
	Evolut° en %	7,4 %	-1,2 %	-10,8 %	-8,9 %
Bâtiments publics et divers	2008	21,5	45,0	16,3	16,1
	2018	20,7	42,3	13,6	13,9
	Evolut° en %	-4,0 %	-6,1 %	-16,8 %	-13,8 %
Non bâti	2008	29,4	37,1	22,0	16,6
	2018	24,6	30,0	19,5	14,9
	Evolut° en %	-16,3 %	-19,1 %	-11,1 %	-10,2 %

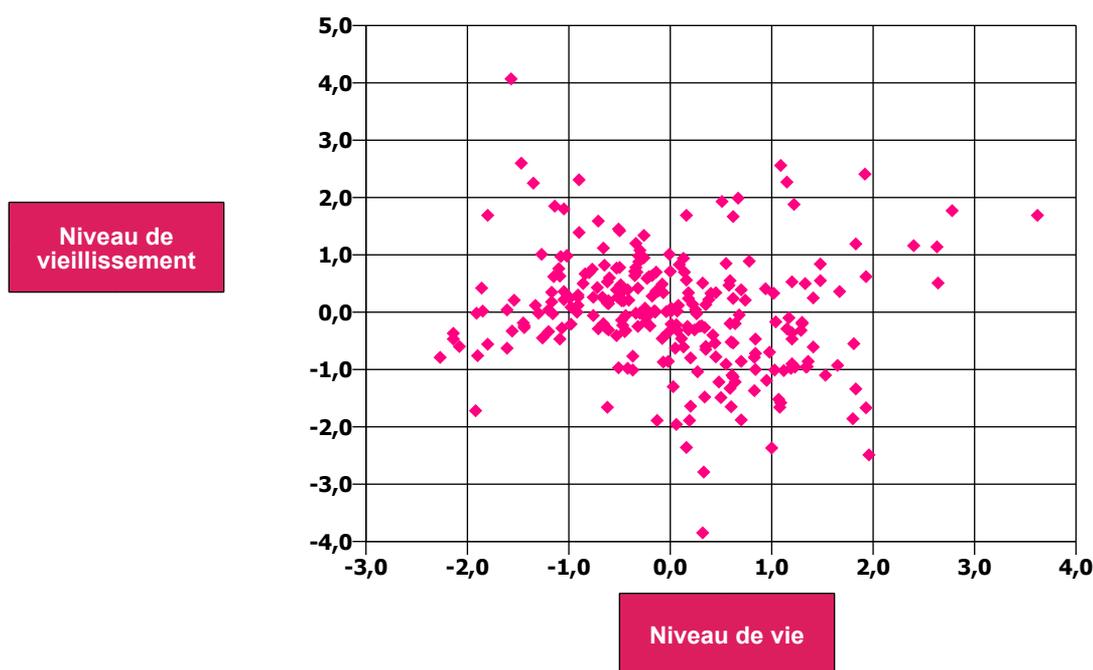
* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

3.5. Indicateurs synthétiques du vieillissement (Belfius Research, 2017)

Dans le cadre de notre analyse relative à la typologie socio-économique des communes, nous avons sommes appuyés sur les résultats d'une analyse factorielle. Ce traitement statistique consiste à synthétiser les indicateurs de base en créant un nombre réduit de variables synthétiques (les facteurs). Par cette analyse, nous avons notamment mis clairement en évidence un facteur représentatif du niveau de vie et du vieillissement de la population.

Chaque commune obtient un « score factoriel » pour chacun des facteurs sur base des valeurs initiales obtenues pour ses indicateurs de départ. Les facteurs étant standardisés, la moyenne des scores est nulle et la variance est égale à l'unité. Plus la commune présente un score factoriel s'écartant de 0 (positivement ou négativement), plus la commune présente un caractère marqué pour ce facteur.

Scores factoriels : Vieillessement (Y) / Niveau de vie (X)



		Niveau de vie	Vieillessement
Commune	COUVIN	-1,27	1,01
Cluster	W4	-1,18	1,90
Province	Namur	-0,10	0,09

Interprétation des facteurs "vieillessement" et "niveau de vie"

Concernant le facteur «vieillessement», il regroupe bien entendu des indicateurs spécifiquement démographiques (tels que le % de population âgée, taux de dépendance, % de personnes vivant seule, taux de mortalité,...) mais associe également des indicateurs liés à l'immobilier (ancienneté du patrimoine immobilier, % de logements de petite taille, forte proportion de logements dotés de faible confort). La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables.

Le facteur « niveau de vie » regroupe de nombreux indicateurs relatifs au niveau de revenu de la population (importance du revenu moyen par déclaration, % déclaration de revenus > 25000 €), au confort et à l'équipement des logements (% logements > 125 m², prix moyen de vente des terrains et des habitations, revenus cadastral résidentiel, % ménages équipés PC&internet) ainsi qu'au statut socio-professionnel (% population scolaire de type universitaire, % population active travaillant dans le secteur privé).

4. Infrastructures d'accueil et services pour personnes âgées *

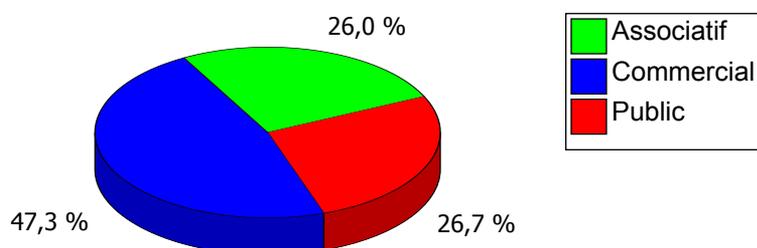
Afin de pouvoir rencontrer efficacement les conséquences du vieillissement de la population, le Parlement wallon a adopté, le 30 avril 2009, un nouveau décret relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées. Dans le prolongement des décrets précédents, la préoccupation de la Région wallonne est de diversifier l'offre d'aide et de soins, de garantir leur qualité et d'assurer à la population des services de proximité bien répartis sur le territoire de la région linguistique de langue française.

4.1. Parc de lits existants (lits agréés)

Parc de lits au niveau régional : 2016

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Maison de Repos		Résidence service		Maison de Repos et de Soins		Total	
		Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	général	en %
Agréé	Associatif	5.345	21,8 %	918	35,5 %	6.190	29,7 %	12.453	26,0 %
	Commercial	13.276	54,1 %	1.275	49,3 %	8.129	39,0 %	22.680	47,3 %
	Public	5.925	24,1 %	395	15,3 %	6.510	31,3 %	12.830	26,7 %
	Total	24.546	100,0 %	2.588	100,0 %	20.829	100,0 %	47.963	100,0 %

Lits agréés (maisons de repos, MRS et résidences services) par pouvoir organisateur



Centre de jour

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Centre de jour	
		Nbr lits	en %
Agréé	Associatif	237	32,0 %
	Commercial	133	18,0 %
	Public	370	50,0 %
	Total	740	100,0 %

* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

Situation au niveau communal et de l'arrondissement

Nombre d'institutions

Nbre maisons de repos et	MRS	COUVIN	Arrondissement
	Associatif	2	2
	Commercial	1	6
	Public	0	3
Total		3	11

Nbre résidences serv.			
	Associatif	0	0
	Commercial	0	2
	Public	0	0
Total		0	2

Centres de jour			
	Associatif	0	0
	Commercial	0	0
	Public	0	0
Total		0	0

Nombre de lits

Lits agréés		Nombre lits	en %	Nombre lits	en %
Maison de Repos	Associatif	62	52,1 %	62	15,0 %
	Commercial	57	47,9 %	269	65,3 %
	Public	0	0,0 %	81	19,7 %
	Total	119	100,0 %	412	100,0 %

Résidence service	Associatif	0	#DIV/0	0	0,0 %
	Commercial	0	#DIV/0	57	100,0 %
	Public	0	#DIV/0	0	0,0 %
	Total	0	#DIV/0	57	100,0 %

Centre de jour	Associatif	0	#DIV/0	0	#DIV/0
	Commercial	0	#DIV/0	0	#DIV/0
	Public	0	#DIV/0	0	#DIV/0
	Total	0	#DIV/0	0	#DIV/0

Maison de Repos et de Soins	Associatif	113	100,0 %	113	36,6 %
	Commercial	0	0,0 %	74	23,9 %
	Public	0	0,0 %	122	39,5 %
	Total	113	100,0 %	309	100,0 %

Total		232		778	
--------------	--	------------	--	------------	--

Programmation des infrastructures d'accueil

Les règles de programmation ne s'appliquent qu'aux seuls établissements pour personnes âgées dont le financement est en grande partie à charge de la sécurité sociale. Il s'agit donc des maisons de repos, des maisons de repos et de soins, des courts séjours et des centres de soins de jour. Conformément au droit européen, les résidences services n'entrent par contre plus dans le champ de la programmation. La capacité maximale des lits de maison de repos est fixée jusqu'au 1 janvier 2016 à 48 431 lits pour l'ensemble du territoire en ce compris les lits de maison de repos reconvertis en lits de maison de repos et de soins. Le nombre de lits par institution est fixé selon une capacité minimale de 50 lits et une capacité maximale de 150 lits

En matière de programmation :

- o la population de référence est fixée aux plus de 75 ans (au lieu de 60 ans précédemment) de manière à établir un lien plus direct avec les besoins réels de la population.
- o L'arrondissement reste la zone de référence garantissant la bonne dispersion des équipements et services sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.
- o Afin de garantir le libre choix, une répartition est précisée entre le secteur public (29% au minimum), le secteur privé associatif (21% au minimum) et le secteur privé commercial (50% au maximum).

4.2. Taux d'équipement & perspectives démographiques

Niveau d'équipement - 2016

Taux d'équipement : nombre lits (agréés) par rapport à la population de 75 ans et plus.

Type de lit / place accueil	COUVIN	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maison de Repos	8,93 %	7,36 %	8,53 %	7,83 %	8,88 %
Résidence service	0,00 %	1,02 %	0,61 %	0,98 %	0,86 %
Centre de jour	0,00 %	0,00 %	0,14 %	0,38 %	0,25 %
Maison de Repos et de Soins	8,48 %	5,52 %	7,75 %	7,27 %	7,47 %
MRS en hospital	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,22 %	0,40 %
Centre de soins	0,98 %	0,36 %	0,71 %	0,57 %	0,44 %
Total	18,38 %	14,25 %	17,73 %	17,24 %	18,28 %

Perspectives par arrondissement (programmation & population âgée)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits MR et MRS (48.431 au 1/1/2016), soit un taux d'équipement régional de 15,9%

Taux programmation	COUVIN	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maisons de repos & MRS	109,4 %	80,9 %	101,4 %	94,2 %	101,4 %

Evolution de la population des plus de 75 ans (2015-2060) (Source : Bureau du Plan)

En nombre d'habitants	Arrondissement	Province	Région
2016	5.585	40.642	304.785
2025	6.570	46.852	350.432
2035	8.990	63.405	464.221
2045	11.055	76.940	551.214
2060	11.305	83.372	592.152
Taux de croissance 2016-2060	102,4 %	105,1 %	94,3 %

En % pop. totale	Arrondissement	Province	Région
2025	9,5 %	9,1 %	9,4 %
2035	12,7 %	11,8 %	11,9 %
2045	15,4 %	13,9 %	13,8 %
2060	15,8 %	14,4 %	14,3 %

* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

Création théorique de lits à l'horizon 2025

Taux d'équipement 2025	Arrondissement	Province	Région
Maisons de repos & MRS	11,0 %	13,0 %	14,0 %

Hyp. = maintien taux équipement "Arrond" 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	846	69

Hyp. = convergence vers taux équipement régional 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	1.045	268

Hypothèses relatives à la création théorique du nombre de lits (horizon 2025)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits (48.431), soit un taux d'équipement régional de 15,9%.

Taux d'équipement (2025) : nombre lits agréés actuellement par rapport à la population de 75 ans et plus en 2025.

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « maintien du taux d'équipement "arrondissement" 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour maintenir le taux d'équipement de l'arrondissement constant à celui observé en 2016

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « convergence vers taux d'équipement régional 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement au niveau de l'arrondissement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour converger vers le taux d'équipement régional observé en 2016

4.3. Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Ces services, qui relèvent de la compétence des Régions et Communautés, emploient des aides familiales et des aides seniors qui interviennent au domicile de personnes qui en ont fait la demande et qui vivent une incapacité d'accomplir des actes de la vie journalière. Cette assistance (soins d'hygiène, courses, tâches ménagères, distribution de repas...) permet ainsi, soit le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, soit aux familles de surmonter certaines difficultés liées à des problèmes de santé ou sociaux : familles monoparentales, situations de précarité, maltraitance...

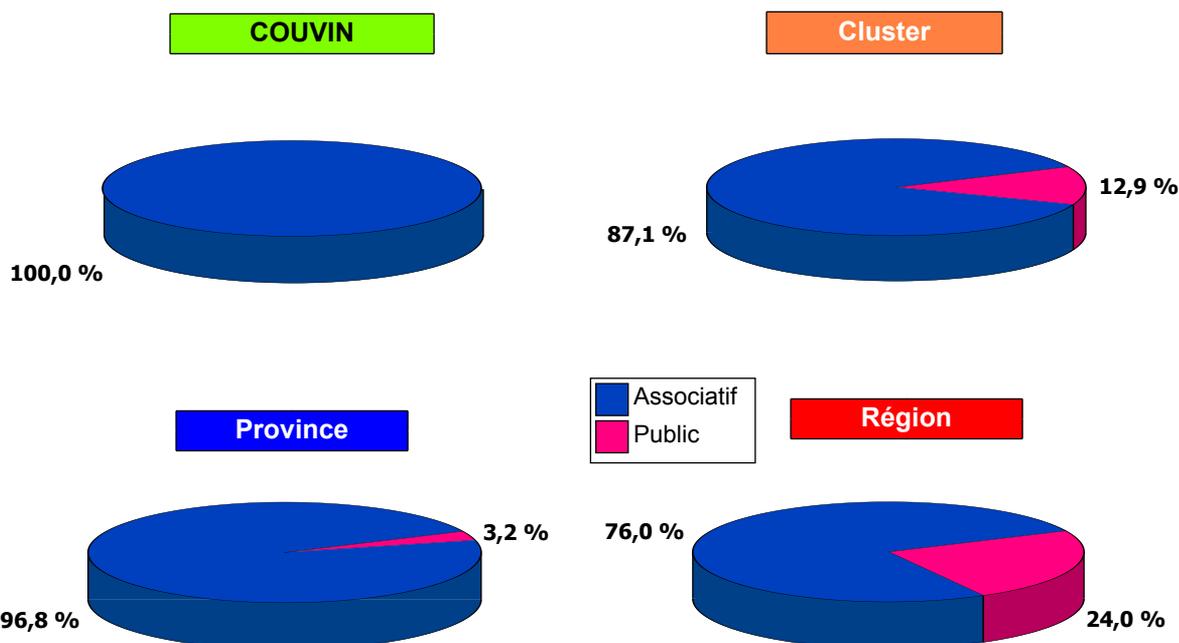
Les services sont agréés sur base du respect de la réglementation, de rapports d'inspection favorables, et des disponibilités budgétaires.

Chaque service se voit octroyer un contingent d'heures subventionnables. Ce contingent est établi sur des critères à la fois territoriaux et démographiques mais aussi sur base du nombre de prestations effectuées au cours des années antérieures.

Les 87 services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées couvrent tout le territoire de la Région wallonne (à l'exception des communes de la Communauté germanophone).

Nombres total d'heures (2008)

Pouvoir Organisateur	COUVIN	Cluster	Province	Région
Associatif	50.759	198.269	737.034	4.172.639
Public	0	29.245	24.120	1.319.515
Total	50.759	227.514	761.154	5.492.154



Nombre heures par habitant

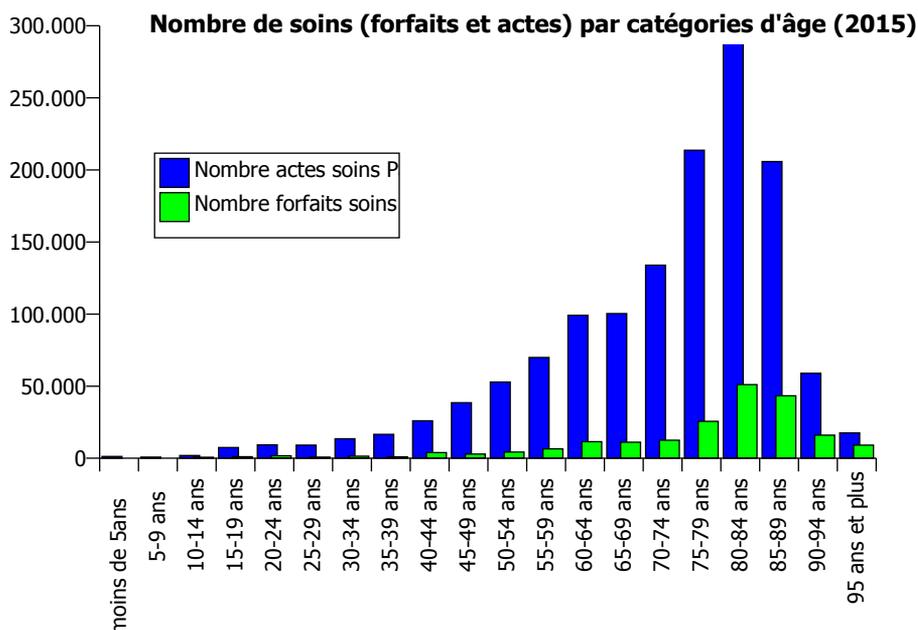
Pouvoir Organisateur	COUVIN	Cluster	Province	Région
Associatif	3,74	2,86	1,58	1,21
Public	0,00	0,42	0,05	0,38
Total	3,74	3,28	1,64	1,59

Nombre heures par habitant de 65 ans et +

Pouvoir Organisateur	COUVIN	Cluster	Province	Région
Associatif	20,9	15,3	9,8	7,4
Public	0,0	2,2	0,3	2,3
Total	20,9	17,5	10,1	9,7

4.4. Soins infirmiers à domicile (par arrondissement)

Arrondissement	Nombre actes soins	Nombre forfaits soins
2010	1.310.264	199.066
2015	1.457.063	232.743
Evolution 2010-15	11,2 %	16,9 %



Les soins infirmiers à domicile

Les soins infirmiers à domicile interviennent à différents niveaux. Dans la plupart des cas, une prescription médicale est nécessaire, et, pour certaines situations, l'accord du médecin-conseil est indispensable.

Les soins infirmiers courants à l'acte

Ceux-ci peuvent être de simples soins d'hygiène, des prestations techniques ou à l'acte. Ces soins sont généralement d'une durée limitée dans le temps, leur remboursement n'est donc pas au forfait mais bien par prestations. Ces soins découlent généralement d'une maladie ou d'un accident qui nécessite un traitement par injections ou suite à une intervention chirurgicale nécessitant une aide provisoire pour les soins d'hygiène.

Les forfaits de soins pour patients lourdement dépendants

Dans certains cas chroniques, pour des patients plus lourdement dépendants, les soins infirmiers ne se limitent pas forcément à un acte et doivent être prestés durablement. Il y a 3 types de forfaits (A,B,C) de soins qui sont attribués sur des critères bien précis et toujours sur prescription médicale et avec l'accord du médecin-conseil de la mutualité.

En fonction du degré de dépendance du patient (pour se laver, aller aux toilettes, se nourrir, s'habiller...) et des soins qu'il nécessite sur base de l'échelle de Katz, le forfait A, B ou C peut-être attribué.

Les forfaits pour patients dépendants, accordés une seule fois par journée de soins, couvrent l'ensemble des soins infirmiers pour un patient en fonction de son état de dépendance :

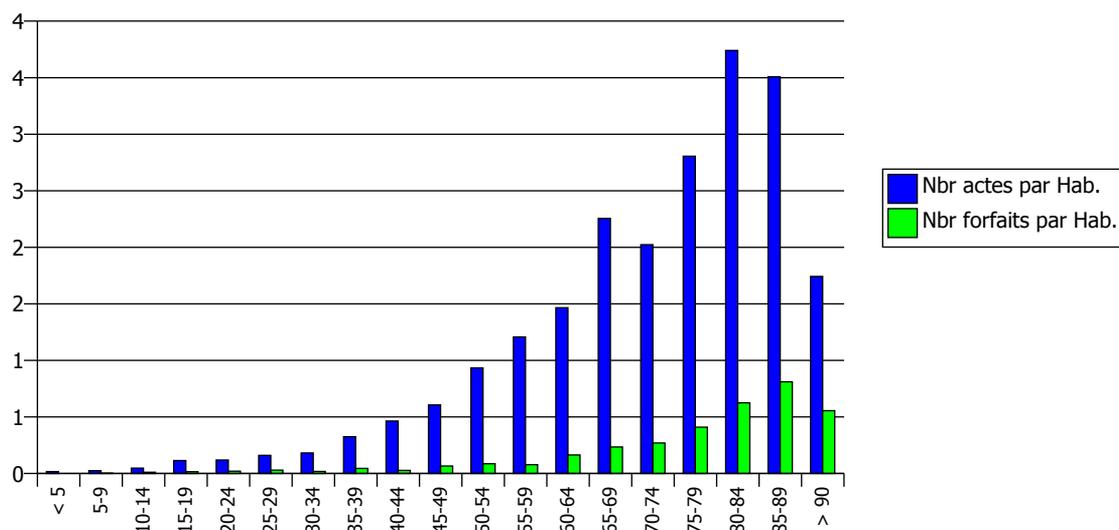
- Le forfait A est appliqué pour un patient à dépendance modérée.
- Le forfait B est appliqué pour un patient à dépendance importante.
- Le forfait C est appliqué pour un patient à dépendance très lourde.

On constate une très forte progression du nombre d'actes et de forfaits en fonction des tranches d'âge .

Nombre d'actes et de forfaits par habitant

	Nbr actes par Hab.	Nbr forfaits par Hab.
2010	20,1	3,1
2015	21,7	3,5
Evolution 2010-15	8,1 %	13,6 %

Nombre d'actes et de forfaits de soins par habitant (2015) en fonction de l'âge



Analyse comparative

Forfaits par hab.	Arrond	Province	Région
Moins de 15 ans	0,01		
15-39 ans	0,13		
40-64 ans	0,42		
65-79 ans	0,91		
80 ans et +	1,44		
Total	2,92		

Actes par hab.	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	0,09		
15-39 ans	0,90		
40-64 ans	4,68		
65-79 ans	7,08		
80 ans et +	7,25		
Total	20,00		

Annexe : Composition du cluster socio-économique (Belfius, 2018)

Code	Dénomination du cluster
W4	Communes rurales touristiques avec vieillissement de la population

Pour plus d'information www.belfius.be/nosetudes

Province	Commune
Hainaut	CHIMAY
Luxembourg	BOUILLON
	DURBUY
	FLORENVILLE
	LA ROCHE EN ARDENNE
	SAINT-HUBERT
Namur	COUVIN
	HASTIERE
	VIROINVAL
	VRESSE-SUR-SEMOIS

Nombre de communes (groupe de comparaison)

Cluster	Province	Région

Table des matières

Introduction - Le PST : notions principales	3
Objectifs stratégiques et opérationnels.....	5
Objectifs politiques.....	10
Objectifs de développement durable.	11
Nos projets	24
Synthèse budgétaire.....	27
Annexes - Fiches projets - Actions	30
Statistiques.....	183
Table des matières.....	217